



Assemblée générale

Distr. générale
9 décembre 2024
Français
Original : anglais

Soixante-dix-neuvième session

Point 159 de l'ordre du jour

Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo

Exécution du budget de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat.	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	5
C. Activités d'appui de la mission	12
D. Coopération au niveau régional	13
E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	14
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	15
III. Exécution du budget	51
A. Ressources financières	51
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	52
C. Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	52
D. Gains d'efficacité	53
E. Autres produits et ajustements, et avances internes	53
F. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	54
G. Activités de fond et activités relatives aux programmes	55



H. Contributions non budgétisées	55
IV. Analyse des écarts	56
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	60
VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 76/274 et 78/301 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée	61
A. Assemblée générale	61
B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	62

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024 et l'objectif de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) est mise en évidence dans des tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (protection des civils, appui à la stabilisation et au renforcement des institutions de l'État en République démocratique du Congo ainsi qu'aux principales réformes de la gouvernance et de la sécurité, et appui).

L'exercice considéré a été marqué par les éléments suivants : a) l'organisation d'élections générales en décembre 2023, avec l'appui de la MONUSCO ; b) des tensions entre la République démocratique du Congo et le Rwanda ; c) la poursuite des initiatives régionales visant à faire progresser le processus de paix dans l'est de la République démocratique du Congo ; d) le retrait de la MONUSCO du Sud-Kivu. La MONUSCO a continué d'appliquer sa stratégie globale de protection des civils menacés de violences physiques, et elle a bâti des mesures de confiance avec les communautés locales, notamment pour lutter contre la désinformation et la désinformation dont elle faisait l'objet. Malgré l'intensification du conflit au Nord-Kivu et en Ituri, l'action menée par la Mission sur le plan politique a permis de faire progresser la réforme du secteur de la sécurité et d'apporter un appui important au Programme de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation aux niveaux national et provincial.

La MONUSCO a engagé des dépenses d'un montant de 1 000,4 millions de dollars au cours de l'exercice considéré, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 94,0 % (les dépenses de l'exercice 2022/23 s'étaient élevées quant à elles à 1 015,8 millions de dollars et le taux d'exécution à 98,6 %).

Le solde inutilisé de 64,0 millions de dollars est le résultat net des facteurs suivants : a) la sous-utilisation des crédits ouverts au titre des militaires et du personnel de police, qui tient essentiellement à des taux de vacance plus élevés que prévu dans toutes les catégories de personnel en tenue et au fait que les montants versés au titre du remboursement du matériel appartenant aux contingents ont été inférieurs aux prévisions en raison du retrait de la Mission du Sud-Kivu ; b) le dépassement des crédits ouverts au titre du personnel civil, qui tient principalement au versement des indemnités de départ et de la prime de rapatriement dues aux membres du personnel dont les postes ont été supprimés à la suite du retrait de la Mission du Sud-Kivu, à un coefficient d'ajustement (indemnités de poste) moyen effectif plus élevé que prévu et à un taux de vacance moyen effectif inférieur aux prévisions pour les Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international ; c) la sous-utilisation des crédits ouverts au titre des dépenses opérationnelles, qui tient essentiellement au fait que les moyens aériens déployés ont été moins importants que prévu en raison de retards dans l'obtention des autorisations nécessaires auprès des autorités, et au fait que le nombre d'heures de vol a été inférieur aux prévisions en raison des conditions de sécurité au Nord-Kivu.

Exécution du budget : ressources financières(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	538 643,3	506 091,6	32 551,7	6,0
Personnel civil	258 207,7	266 820,8	(8 613,1)	(3,3)
Dépenses opérationnelles	267 502,2	227 446,5	40 055,7	15,0
Montant brut	1 064 353,2	1 000 358,9	63 994,3	6,0
Recettes provenant des contributions du personnel	27 329,1	28 612,2	(1 283,1)	(4,7)
Montant net	1 037 024,1	971 746,7	65 277,4	6,3
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	1 064 353,2	1 000 358,9	63 994,3	6,0

Exécution du budget : ressources humaines

Catégorie	Effectif approuvé ^a	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (%) ^b
Observateurs militaires	660	489	25,9
Contingents	13 500	12 116	10,3
Police des Nations Unies	591	365	38,2
Unités de police constituées	1 410	1 219	13,5
Personnel recruté sur le plan international	670	587	12,4
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	200	172	14,0
Agents des services généraux	1 408	1 270	9,8
Volontaires des Nations Unies			
Volontaires recrutés sur le plan international	291	278	4,5
Volontaires recrutés sur le plan national	32	28	12,5
Emplois de temporaire ^c			
Personnel recruté sur le plan international	5	4	20,0
Administrateurs	11	7	36,4
Agents des services généraux	46	40	13,0
Personnel fourni par des gouvernements	90	45	50,0

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.^c Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024 (exercice 2023/24), que le Secrétaire général a présenté dans son rapport du 14 février 2023 (A/77/745), s'élevait à 1 078 212 400 dollars (montant net : 1 050 883 300 dollars). Il couvrait le déploiement d'un effectif de 660 observateurs militaires, 13 500 membres des contingents, 591 membres de la police des Nations Unies, 1 410 membres d'unités de police constituées, 675 membres du personnel recruté sur le plan international (dont 5 occupant des emplois de temporaire), 1 665 membres du personnel recruté sur le plan national, à savoir 211 administrateurs et 1 454 agents des services généraux (dont 57 occupant des emplois de temporaire), 324 Volontaires des Nations Unies et 90 membres du personnel fourni par des gouvernements.

2. Dans son rapport du 20 avril 2023, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir des crédits d'un montant brut de 1 072 753 200 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024 (A/77/767/Add.8, par. 46).

3. Dans sa résolution 77/309, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir un crédit de 1 064 353 200 dollars (montant net : 1 037 024 100 dollars) pour financer le fonctionnement de la Mission pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la MONUSCO dans sa résolution 1925 (2010) et l'a prorogé dans ses résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat correspondant à l'exercice considéré dans ses résolutions 2666 (2022) et 2717 (2023).

5. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à promouvoir la paix et la sécurité en République démocratique du Congo.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après, présentés par composante (protection des civils, appui à la stabilisation et au renforcement des institutions de l'État en République démocratique du Congo ainsi qu'aux principales réformes de la gouvernance et de la sécurité, et appui).

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2023/24, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. Les priorités stratégiques de la Mission pour la période 2023/24 ont été définies dans la résolution 2666 (2022) du Conseil de sécurité, dans laquelle celui-ci a décidé que les tâches prioritaires seraient les suivantes : a) la protection des civils ; b) l'appui

au Programme de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation ; c) l'appui à la réforme du secteur de la sécurité. Dans sa résolution 2717 (2023), le Conseil a confirmé ces tâches prioritaires, approuvé le plan de désengagement commun qui avait été signé par le Gouvernement de la République démocratique du Congo et la MONUSCO le 21 novembre 2023 et décidé de mettre fin à l'exécution du mandat de la MONUSCO au Sud-Kivu au plus tard le 30 avril 2024.

9. Le retrait de la Mission du Sud-Kivu, qui ne faisait pas partie des hypothèses budgétaires de l'exercice, a été mené à bien. Au 30 juin 2024, la Mission avait fermé 32 locaux dans le Sud-Kivu et transféré sept bases militaires et 11 installations des Nations Unies aux autorités, notamment aux Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et à la Police nationale congolaise.

10. Pour ce qui est de la situation politique et des conditions de sécurité, l'exercice 2023/24 a été marqué par l'organisation des élections générales en décembre 2023, par des tensions entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, par la poursuite de l'action régionale visant à promouvoir le processus de paix dans l'est de la République démocratique du Congo et par le retrait de la MONUSCO du Sud-Kivu.

11. Les efforts diplomatiques régionaux, facilités par le Président de la République d'Angola, João Lourenço, se sont poursuivis. Le 21 mars 2024, l'Angola a accueilli à Luanda le Vice-Premier Ministre congolais et Ministre des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la francophonie, Christophe Lutundula Apala Pen'Apala, et le Ministre rwandais des affaires étrangères et de la coopération internationale, Vincent Biruta. Les deux parties auraient convenu de proposer à leurs chefs d'État une cessation des hostilités, en particulier un cessez-le-feu supervisé assorti d'un désengagement des forces, ainsi que l'adoption de mesures de confiance et leur renforcement.

12. Les conditions de sécurité et la situation humanitaire ont continué de se détériorer dans le Nord-Kivu et l'Ituri, avec des flambées de violence provoquées principalement par des groupes armés, notamment les Forces démocratiques alliées (ADF), la Coopérative pour le développement du Congo, les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR) et le Mouvement du 23 mars (M23), ainsi que divers autres groupes armés congolais et étrangers. La poursuite de l'expansion du M23 sur de vastes pans des territoires de Rutshuru et de Masisi dans le Nord-Kivu et des territoires voisins, qui s'est notamment traduite par des incursions dans les régions frontalières du Sud-Kivu, a exacerbé la crise humanitaire.

13. Conformément à l'initiative Action pour le maintien de la paix Plus, la MONUSCO a continué d'appliquer sa stratégie globale de protection des civils menacés de violences physiques en tirant parti, de manière coordonnée, de ses capacités civiles, militaires et policières par le dialogue, une présence statique et la projection, et en favorisant un environnement protecteur. Elle a également renforcé l'appui qu'elle apporte, notamment dans le domaine de la coordination, aux processus de Luanda et de Nairobi, qui visent à résoudre le conflit dans l'est de la République démocratique du Congo. Au niveau local, la Mission a continué de bâtir des mesures de confiance avec les populations locales, les chefs religieux, les femmes et les jeunes, notamment pour lutter contre la désinformation et la mésinformation dont elle faisait l'objet.

14. La MONUSCO a continué d'employer des stratégies par zone, renforcées par des plans locaux ou thématiques, en coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies, les autorités congolaises et les acteurs de la société civile. En Ituri, elle a établi d'étroits contacts avec les autorités et les représentants locaux en vue de promouvoir des mécanismes de dialogue entre communautés et de lutter contre la violence. Les hauts responsables de la Mission ont renforcé leurs activités de sensibilisation de haut

niveau auprès des autorités congolaises en vue du déploiement de forces militaires et de forces de police dans des zones vulnérables et plus particulièrement au Sud-Kivu, conformément au plan de désengagement commun.

15. La MONUSCO a continué de s'employer à renforcer la protection physique des communautés à haut risque, notamment dans les principaux centres de population et les sites accueillant des personnes déplacées à l'intérieur du pays. Pour faire face à l'expansion du territoire contrôlé par le M23 et aux menaces qui pesaient sur les civils du fait d'attaques directes et de l'utilisation, par de multiples acteurs du conflit, de l'artillerie lourde et d'armements sophistiqués dans les opérations de combat, la composante militaire de la Mission, notamment la brigade d'intervention de la force, a maintenu des positions militaires défensives pour empêcher le M23 d'attaquer Goma et Sake, des villes stratégiques au carrefour de plusieurs itinéraires logistiques principaux. La MONUSCO a multiplié les patrouilles dans les sites qui accueillent des personnes déplacées et dans d'autres zones de population en Ituri et au Nord-Kivu pour aider à prévenir les attaques contre les civils, notamment les actes de violence sexuelle et fondée sur le genre.

16. À la suite de l'adoption de la résolution [2717 \(2023\)](#), la MONUSCO a intensifié l'action qu'elle menait pour coordonner et dé-conflictualiser les opérations avec les forces de défense et de sécurité congolaises et avec les forces régionales déployées au Nord-Kivu. Elle a également fourni un appui logistique et opérationnel limité aux forces armées congolaises, conformément à son mandat et dans le strict respect de la politique de diligence voulue en matière de droits de l'homme en cas d'appui de l'ONU à des forces de sécurité non onusiennes. Après l'expiration du mandat de la Force régionale de la Communauté de l'Afrique de l'Est en décembre 2023 et le retrait de celle-ci, le M23 a réoccupé les positions précédemment occupées par la Force régionale. En décembre 2023, la Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) en République démocratique du Congo, autorisée par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine à sa 1 203^e réunion, a été déployée pour aider les forces armées congolaises à rétablir la paix et la sécurité en République démocratique du Congo. Elle a lancé des opérations d'artillerie dans la zone de Sake le 28 janvier 2024. Dans la même zone, les positions militaires défensives établies par la MONUSCO ont été la cible de tirs directs et indirects répétés de multiples groupes armés, ce qui a entravé la liberté de mouvement de la Mission et l'a obligée à réajuster certaines positions pour assurer la sûreté et la sécurité des soldats de la paix. Le 27 mars, à la demande des autorités congolaises, la MONUSCO a fermé ses bases de Nyanzalé et de Rwindi pour permettre aux FARDC d'y mener leurs offensives prévues, tout en maintenant d'autres positions à l'intérieur du territoire contrôlé par le M23 pour contribuer à assurer la protection des civils et à faire en sorte que l'aide humanitaire puisse être acheminée en toute sécurité.

17. La MONUSCO a continué d'appuyer la réforme de la Police nationale congolaise, notamment en facilitant l'organisation d'un forum national réunissant des représentants de l'institution venus des 26 provinces dans le cadre de l'évaluation du plan de réforme de la police pour la période 2020-2024. Simultanément, elle a redoublé d'efforts pour renforcer la capacité de la police nationale à assumer ses responsabilités, en particulier à déployer des forces au Sud-Kivu en préparation du désengagement de la Mission de la province. Elle a continué de mener en priorité des activités de formation et de sensibilisation des communautés qui portaient sur la police de proximité, les fonctions judiciaires et la gestion de l'ordre public, dans un contexte préoccupant caractérisé par de multiples instances dans lesquelles la police a fait un usage excessif de la force lors de manifestations pacifiques.

18. La période précédant les élections de décembre 2023, à savoir l'élection présidentielle, les élections parlementaires, les élections législatives provinciales et les élections communales partielles, a été caractérisée par une polarisation politique

accrue. L'opposition politique et les acteurs de la société civile ont régulièrement dénoncé ce qu'ils estimaient être le manque de transparence et d'inclusivité des préparatifs électoraux de la Commission électorale nationale indépendante. En raison de l'insécurité persistante, le Président de la République démocratique du Congo, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a annoncé en novembre 2023 que les élections n'auraient pas lieu dans les territoires de Masisi et de Rutshuru au Nord-Kivu. Les tensions politiques qui ont marqué la période préélectorale ont donné lieu à des affrontements en octobre et novembre 2023 dans les provinces du Haut-Katanga et du Haut-Lomami, tandis que la mort d'une personnalité de l'opposition dans ce qui semblait être un assassinat à Kinshasa en juillet 2023 a amené les acteurs politiques à s'inquiéter de leur sécurité. En plus d'offrir ses bons offices, la MONUSCO a apporté son aide aux enquêtes sur les violences politiques, notamment en facilitant la collecte et l'utilisation de preuves scientifiques. Au total, les candidatures de 26 personnes, dont le Président sortant, ont été validées pour l'élection présidentielle. Le 12 décembre 2023, le Gouvernement s'est redit déterminé à tenir les élections le 20 décembre et a demandé au Conseil de sécurité d'autoriser la MONUSCO à étendre l'appui logistique qu'elle fournissait à la Commission électorale nationale indépendante au-delà des trois provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu. Le 14 décembre, le Conseil a répondu favorablement et autorisé la MONUSCO à fournir un appui logistique au processus électoral de 2023 dans toutes les provinces désignées par les autorités congolaises, dans la limite des ressources dont elle disposait et sans que cela ne nuise à sa capacité de mener à bien les activités précédemment prescrites. Le 9 janvier 2024, la Cour constitutionnelle a confirmé la réélection de M. Tshisekedi à la présidence avec 73,47 % des voix, tandis que la plateforme politique du Président, Union sacrée de la nation, a obtenu environ 450 des 500 sièges de l'Assemblée nationale. M. Tshisekedi a prêté serment pour un second mandat de cinq ans le 20 janvier 2024. Le 1^{er} avril, il a nommé pour la première fois dans l'histoire du pays une femme, Judith Suminwa Tuluka, au poste de Première Ministre.

19. La MONUSCO a continué d'appuyer les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité, notamment en luttant contre les attaques misogynes qui visaient les candidates et les membres de la société civile au cours du processus électoral. Deux femmes se sont présentées à l'élection présidentielle. La représentation des femmes parmi les candidats aux élections législatives s'est accrue, et le pourcentage de femmes siégeant à l'Assemblée nationale a lui-même légèrement augmenté, passant de 10,3 % à 13,2 %. Grâce à la nomination de la Première Ministre, M^{me} Suminwa Tuluka, et à l'attribution de grands portefeuilles ministériels à des femmes, la représentation de celles-ci au Gouvernement est passée de 27 % (16 femmes) à 33 % (18 femmes). La MONUSCO a continué d'aider le Gouvernement à recruter davantage de femmes dans les forces armées et la police nationale, les objectifs fixés étant respectivement de 10 et 20 % d'ici à 2025. Elle a également promu des formes de masculinité positive en s'appuyant sur des personnalités locales ou exemplaires et sur des émissions de radio, contribué à la protection des défenseuses des droits humains et à leur réinstallation en lieu sûr, et favorisé la représentation des femmes dans les dialogues communautaires liés au processus de Nairobi. En plus de déployer des équipes de liaison comptant au moins 50 % de femmes aux alentours des sites accueillant des personnes déplacées, où les femmes et les filles étaient particulièrement exposées aux risques de violences sexuelles liées au conflit, la MONUSCO a continué de déployer des Cellules d'appui aux poursuites judiciaires pour faire progresser la justice de genre, contribuant ainsi à la condamnation de dizaines de membres des groupes armés et des forces de sécurité de l'État.

20. La MONUSCO a continué d'apporter un soutien de fond au Programme de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation aux niveaux national et provincial. Elle a appuyé des projets clés de réinsertion au

Nord-Kivu, au Sud-Kivu et en Ituri au profit de milliers d'ex-combattants, de femmes et de jeunes à risque. Menés en collaboration avec des partenaires internationaux et des acteurs locaux, ces projets ont facilité la réintégration dans les communautés et favorisé le dialogue démocratique, la résilience économique et l'autonomisation des femmes. La Mission a également contribué à l'élaboration d'un plan opérationnel de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation en Ituri à la suite de la conclusion, par les groupes armés, d'un accord de cessation des hostilités. Cette initiative, menée en collaboration avec la Banque mondiale et d'autres partenaires, visait à répondre aux besoins spécifiques des différents groupes tout en améliorant la cohérence globale des programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration. Par ailleurs, la MONUSCO a fourni des approvisionnements essentiels aux ex-combattants et remis en état des installations clés pour appuyer le processus de désarmement et de démobilisation. Des ateliers et des sessions de formation ont été organisés pour renforcer les capacités nationales dans les domaines pertinents. La Mission a également continué de faciliter le rapatriement des ex-combattants étrangers et de fournir un appui essentiel aux ex-combattants congolais.

21. Les affrontements entre acteurs armés et les attaques ciblant des civils dans le Nord-Kivu et l'Ituri ont continué de provoquer une augmentation inquiétante des déplacements et exacerbé les préoccupations quant à la protection et à la situation humanitaire. La crise que traverse actuellement le M23 et les attaques perpétrées par les ADF contre des civils ont été à l'origine du déplacement forcé d'une grande partie des 2,5 millions de personnes déplacées au Nord-Kivu, tandis que le conflit en Ituri et au Sud-Kivu a été la cause principale du déplacement de 1,3 million et 1,7 million de personnes, respectivement. Au 30 juin 2024, plus de 7,3 millions de personnes avaient été déplacées dans le pays. La MONUSCO a continué de faciliter l'accès humanitaire dans ses zones d'opérations, dans un environnement où les travailleurs humanitaires étaient de plus en plus souvent pris pour cible, notamment lors de multiples attaques mortelles. En collaboration avec ses partenaires humanitaires, la Mission a demandé et obtenu des forces nationales et régionales qu'elles évitent de placer des pièces d'artillerie à proximité des zones présentant une importante concentration de personnes déplacées, afin de limiter les risques pesant sur les civils. Tout au long de l'exercice considéré, des milliers de civils déplacés ont bénéficié d'une protection active des forces de maintien de la paix dans le Nord-Kivu et l'Ituri.

22. Les campagnes de mésinformation et de désinformation ont obligé la Mission à renforcer ses liens avec les principales parties prenantes. Dans le cadre du désengagement du Sud-Kivu, elle a noué de nombreux contacts avec les autorités provinciales et la société civile pour s'assurer leur appui et leur collaboration.

23. La MONUSCO a continué de déployer le Système complet de planification et d'évaluation de la performance afin d'orienter et d'améliorer l'exécution de ses mandats. Elle a évalué les résultats qu'elle avait obtenus en matière de protection des civils dans le cadre de deux études d'impact qui ont fait ressortir des tendances et abouti à des recommandations visant à renforcer la capacité du pays de protéger les civils, de résoudre les conflits intercommunautaires, de rendre la justice et de respecter les obligations internationales en matière de droits humains. Les données ainsi générées ont également permis d'évaluer le désengagement du Sud-Kivu et d'orienter les discussions tenues dans ce cadre avec le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies au sujet du processus de transition accéléré.

Activités de fond et activités relatives aux programmes

24. La MONUSCO a concentré ses activités relatives aux programmes sur les domaines propres à favoriser une transition efficace et responsable et un retrait définitif et durable. Pendant l'exercice considéré, elle a mené les activités ci-après :

a) **Services de détection des mines et de déminage (1 projet).** La Mission a contribué à écarter la menace que représentaient les engins explosifs en s'employant à les localiser et à les détruire et en aidant les FARDC et la Police nationale congolaise à atténuer et à mieux faire connaître les risques liés aux engins explosifs improvisés. Elle a également détruit des munitions inutilisables, obsolètes ou excédentaires lors de son retrait du Sud-Kivu. Elle a organisé des séances de sensibilisation aux risques des engins explosifs pour les membres de son personnel civil et de son personnel en tenue, mais aussi pour les membres des communautés, et assuré un contrôle de la qualité afin d'aider les autorités nationales à faire face à cette menace ;

b) **Renforcement de la confiance (1 projet).** La Mission a aidé le Gouvernement et les communautés locales à gérer et à améliorer leurs capacités de protection et à faire progresser la lutte contre la violence. À cette fin, des initiatives ont été prises pour promouvoir la protection de proximité, pour favoriser, au niveau local, une gouvernance participative en matière de sécurité et pour encourager les femmes et les jeunes à se mobiliser ; on peut notamment citer 51 campagnes de communication visant à lutter contre l'hostilité à l'égard de la MONUSCO et six dialogues structurés visant à lutter contre la violence électorale ;

c) **Stabilisation des communautés (1 projet).** Dans le cadre de sa participation au Programme de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation, la MONUSCO a appuyé un projet visant à instaurer un système d'information, de conseil et d'orientation qui aide les ex-combattants et les membres de la communauté à trouver des possibilités de réintégration socioéconomique dans les zones de tension ;

d) **Lutte contre la violence de proximité (16 projets).** Le programme de lutte contre la violence de proximité a aidé les populations de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu à lutter contre la violence, à renforcer la résilience locale et à faciliter l'obtention de moyens de subsistance. Il prévoyait surtout des interventions de proximité, en particulier dans les zones où vivaient de nombreux ex-combattants et jeunes à risque. Au total, 16 projets ont été menés à bien ; ils ont touché 2 393 bénéficiaires directs, dont 640 ex-combattants, 1 029 jeunes à risque et 724 personnes vulnérables, et portaient notamment sur les activités génératrices de revenus, la formation professionnelle et la construction de centres de formation. Le programme a contribué à la réinsertion des ex-combattants et permis de réduire le nombre de jeunes à risque recrutés dans des groupes armés et d'atténuer les vulnérabilités économiques des populations locales ;

e) **Promotion et protection des droits humains (3 projets).** La MONUSCO a contribué à former 109 militaires, 102 policiers, 34 officiers de police judiciaire, 76 militaires de la Force régionale de la Communauté de l'Afrique de l'Est et 343 membres d'organisations de la société civile, ainsi que des membres d'organisations non gouvernementales et d'entités des Nations Unies et des agents de l'État, sur les moyens de prévenir et de combattre la violence sexuelle en temps de conflit. Au total, 91 militaires ont signé des actes d'engagement par lesquels ils ont souscrit aux plans d'action sur la prévention des violences sexuelles. Un forum consultatif conjoint sur les violences sexuelles liées aux conflits, les réparations pour les victimes, la réintégration socioéconomique et la prévention de la stigmatisation a également été organisé pour 168 participants. De plus, la MONUSCO a organisé 14 sessions de sensibilisation et 3 sessions de formation pour 1 709 participants, afin de mieux faire connaître le processus de justice transitionnelle et de faciliter sa prise en main. La Mission a continué d'aider le Gouvernement à mettre en œuvre la politique nationale de réforme de la justice en formant 2 500 magistrats nouvellement recrutés aux droits humains, au droit international humanitaire et à la protection judiciaire des personnes victimes et témoins de graves violations des droits humains ;

f) **Consolidation de la paix et dispositif transitoire d'appui à la réinsertion (2 projets).** La MONUSCO a mené plusieurs activités sur la participation des jeunes et la promotion de l'égalité des genres, la gouvernance de la sécurité et les moyens d'instaurer la paix, et les aspects socioéconomiques liés aux processus de paix locaux, et facilité la tenue, à Tanganyika, d'un dialogue politique inclusif sur ces questions ;

g) **État de droit (31 projets).** La MONUSCO a continué de contribuer à la lutte contre l'impunité des auteurs de crimes graves, en facilitant l'organisation de cinq missions d'enquête et de cinq audiences foraines en Ituri, au Nord-Kivu et au Sud-Kivu. Au total, 194 personnes ont reçu une formation sur les questions relatives aux enquêtes numériques, à l'analyse criminelle et aux crimes internationaux, notamment à l'occasion de la création d'un groupe des enquêtes numériques au Bureau de l'Auditeur général des FARDC. Deux ateliers réunissant 115 personnes ont été organisés pour renforcer la coopération judiciaire régionale et réfléchir au partenariat avec les autorités judiciaires militaires dans la lutte contre l'impunité. La MONUSCO a également contribué à renforcer le système judiciaire, notamment en organisant des audiences foraines et des inspections judiciaires ainsi que des sessions de renforcement des capacités et de sensibilisation lors desquelles 168 personnes ont été formées au fonctionnement de la justice pénale et à la question de la détention préventive prolongée. Au total, 835 personnes ont été libérées de prison et de garde à vue, tandis que pour 964 autres, les affaires ont été renvoyées devant les autorités judiciaires compétentes ;

h) **Réforme du secteur de la sécurité (27 projets).** Les principales initiatives ont consisté à améliorer les conditions de vie et de travail des policiers en modernisant les infrastructures et le matériel afin d'améliorer le moral des équipes et de renforcer l'efficacité opérationnelle, à former les formateurs pour professionnaliser la Police nationale congolaise et à épauler les centres de formation. De plus, l'installation de centres d'appel dans les capitales provinciales a permis d'améliorer la coordination entre forces de sécurité et ainsi de répondre plus rapidement aux situations d'urgence qui nécessitaient une intervention immédiate de la police. Ces mesures globales ont renforcé les capacités de la police et jeté les bases d'une amélioration durable de la sécurité après le retrait de la MONUSCO. La Mission a également aidé le système pénitentiaire à améliorer les conditions de détention dans 10 prisons prioritaires pour les rendre plus sûres et plus humaines, en mettant l'accent sur la lutte contre la radicalisation, l'extrémisme violent et l'impunité. Elle a construit des locaux consacrés à la gestion des prisonniers à haut risque à Kabare, amélioré les unités de détention dans deux prisons prioritaires, fourni du matériel de sécurité, développé les compétences opérationnelles et managériales du personnel pénitentiaire et facilité l'organisation de missions conjointes et d'un voyage d'étude en Afrique du Sud ;

i) **Désarmement, démobilisation et réintégration.** La Mission a continué de gérer trois centres de transit principaux à Bunia, Beni et Goma et remis en état ceux de Beni et Goma. Au total, 59 membres de groupes armés étrangers et personnes à leur charge et 813 membres démobilisés de groupes armés congolais ont reçu des approvisionnements essentiels. Dans le cadre de son désengagement du Sud-Kivu, la Mission a organisé un atelier sur la planification du désarmement et de la démobilisation, l'analyse des groupes armés et l'élaboration de stratégies ciblées pour 20 représentants des programmes nationaux et provinciaux de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation ;

j) **Femmes et paix et sécurité (3 projets).** La Mission a organisé un cadre de concertation de trois jours avec 12 femmes originaires de la République démocratique du Congo, du Rwanda, du Burundi et de l'Ouganda qui ont discuté des conflits au Nord-Kivu et formulé une série de recommandations tenant compte des questions de genre à l'intention du processus de Luanda ; elle a également, dans le

cadre de son retrait, facilité l'organisation de dialogues politiques au Sud-Kivu pour faire en sorte que les réseaux de protection des civils et les mécanismes de règlement des conflits restent opérationnels ;

k) **Gestion des armes légères et de petit calibre (17 projets)**. L'appui de la MONUSCO a notamment consisté à mettre en place des installations de stockage des armements pour favoriser une gestion sûre et sécurisée des armes et des munitions, à organiser des séances de sensibilisation et de formation spécialisées sur la gestion des armes et des munitions à l'intention des forces de défense et de sécurité nationales, à mener des missions d'évaluation et des opérations de marquage des armes et à appuyer l'élaboration du plan d'action national sur la maîtrise des armes légères et de petit calibre pour la période 2024-2028 et de son plan d'exécution ;

l) **Embargo sur les armes (1 projet)**. La MONUSCO a surveillé efficacement l'application de l'embargo sur les armes : elle a observé les flux de personnel militaire, d'armes ou de matériel connexe traversant la frontière de la République démocratique du Congo et en a rendu compte, et elle a communiqué des informations utiles au Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo, comme demandé par le Conseil de sécurité. Les informations qu'elle a recueillies ont également servi à guider les opérations militaires, à évaluer la menace représentée par les groupes armés et à analyser les conditions de sécurité. De plus, la Mission a organisé 22 sessions de formation, qui ont réuni 440 participants, sur la traçabilité des armes légères et de petit calibre et des munitions associées permises par le recensement et l'enregistrement.

C. Activités d'appui de la mission

25. Pendant l'exercice 2023/24, la Division de l'appui à la mission a continué de fournir des services opérationnels, logistiques et administratifs pour permettre l'exécution du mandat de la Mission et la réalisation des principaux objectifs stratégiques et des critères de transition fixés dans le plan de désengagement. Les principales initiatives ont consisté à renforcer la présence de la Mission en Ituri et au Nord-Kivu, à aider la force à répondre à des menaces en constante évolution et à faciliter la tenue des élections générales dans le pays.

26. Après l'adoption de la résolution [2717 \(2023\)](#) du Conseil de sécurité, la planification et l'exécution des opérations de désengagement du Sud-Kivu ont commencé en décembre 2023 : fermeture physique des sites dans 32 localités du Sud-Kivu, démantèlement d'infrastructures et d'installations, dépollution de l'environnement et transfert des locaux. Les activités de désengagement recouvraient également la résiliation des baux commerciaux, la cession des actifs, le transfert et l'expédition du matériel, notamment du matériel appartenant aux contingents, le rapatriement des troupes, la cessation de service des membres du personnel civil ou leur transfert et le traitement des réclamations. Des évaluations environnementales ont été réalisées avant que les locaux ne soient remis à leurs propriétaires et des mesures correctrices ont été prises pour garantir le respect de la politique des Nations Unies en matière d'environnement. Pendant l'exercice, la Mission a aussi mis fin à sa présence résiduelle à Kalemie et à Kananga.

27. Pour préparer et exécuter les opérations de désengagement du Sud-Kivu, la Division de l'appui à la mission a mis en place une équipe spéciale chargée de la réduction des moyens, qui a veillé à ce que les actifs soient correctement comptabilisés et à ce que leur cession soit conforme aux règles et règlements des Nations Unies. L'équipe spéciale a également veillé à ce que toutes les activités liées à la catégorisation des actifs et à leur cession, vente, transfert, destruction ou liquidation soient achevées avant la date limite fixée pour le désengagement, à savoir

le 30 juin 2024. De plus, pour faciliter la cessation de service des membres du personnel ou leur placement, la Mission a mis en place une équipe spéciale chargée des ressources humaines et de l'administration, qu'elle a chargée de procéder au rapprochement et à l'archivage des dossiers du personnel, de fournir un soutien professionnel et psychosocial aux membres du personnel licenciés et de s'occuper des prestations de licenciement. En outre, une procédure de sélection a été lancée pour le personnel recruté sur les plans national et international dans le cadre de l'instruction administrative intitulée « Redimensionnement ou restructuration entraînant des licenciements » (ST/AI/2023/1). Elle a été menée à bien dans les délais impartis, de manière équitable et transparente. En ce qui concerne l'accompagnement des carrières, la MONUSCO a organisé à Bukavu un salon de l'emploi auquel ont participé 44 entreprises et institutions.

28. En réponse à une demande faite par le Gouvernement à l'approche des élections générales, la Mission a fourni un appui logistique à la Commission électorale nationale indépendante et notamment participé à la distribution de matériel électoral dans les zones où elle était présente. Elle a déployé 131,3 tonnes de matériel électoral et 101 membres du personnel de la Commission électorale nationale indépendante et a ensuite récupéré 14,1 tonnes de matériel et ramené 226 membres du personnel entre le 4 décembre 2023 et le 4 janvier 2024.

29. Face à des menaces en constante évolution dans le Nord-Kivu et l'Ituri, la Division de l'appui à la mission a épaulé la composante militaire et la composante Police en les rendant plus souples et en renforçant leur capacité à répondre aux problèmes de sécurité et à protéger les civils. À cette fin, elle a appuyé le redéploiement de bataillons et de forces d'intervention rapide, l'établissement de positions militaires défensives et le déploiement du matériel nécessaire, ainsi que l'expansion et la rénovation de plusieurs bases.

30. La Mission s'est également attachée à garantir la sécurité de son personnel civil en se dotant d'un système de fusion qui combine plusieurs sources de données pour faciliter l'appréciation de la situation à l'aide d'un mur d'images. Cette technologie permet de mettre en place des flux d'information en temps réel, de tenir des visioconférences et d'accéder à un réseau stratégique de caméras de télévision en circuit fermé. Le système de fusion de données a amélioré la prise de décision et le flux d'information et ainsi permis aux forces de maintien de la paix de répondre efficacement à des situations complexes. Pour obtenir des informations en temps réel, améliorer les systèmes de gestion de la sécurité et ainsi compléter l'action de la Section de la sécurité et de la sûreté, la Mission a installé 423 caméras de sécurité de haute définition équipées de détecteurs de mouvement dans tous ses locaux et entrepôts à Kinshasa, Goma, Beni et Bunia.

31. La Division de l'appui à la mission a donné suite à plusieurs recommandations du Comité des commissaires aux comptes, de la Commission d'enquête et du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) qui ont ainsi été clôturées. Sur les huit recommandations qui restaient à appliquer, sept ont été appliquées et la dernière est en cours d'application.

D. Coopération au niveau régional

32. Conformément à la résolution [2717 \(2023\)](#) du Conseil de sécurité, la Mission a appuyé l'action que menait le Gouvernement pour renforcer la coopération autour des questions politiques et des questions de sécurité dans la région des Grands Lacs en collaborant avec le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs. Les deux bureaux ont communiqué des informations pour renforcer la paix et prévenir les

conflits dans l'est de la République démocratique du Congo. La Mission a également fourni, dans sa zone de déploiement, un appui logistique et opérationnel limité à la Mission de la SADC en République démocratique du Congo, qui a principalement pris la forme de fournitures pour la défense des périmètres.

33. La MONUSCO a continué de gérer la Base d'appui d'Entebbe et de fournir des biens et des services d'appui logistique et technique au Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) et aux autres locataires de la Base. Elle a continué de fournir des services (services publics de distribution, carburant, services aéronautiques, entretien, soutien sanitaire et approvisionnement général) moyennant un remboursement calculé en fonction de l'effectif de chaque entité présente à la Base. Prévus dans les accords relatifs aux opérations, ces services permettaient de garantir le bon déroulement des opérations.

34. Le Centre de services régional d'Entebbe a continué d'apporter à la Mission une aide décisive dans les domaines suivants : entrée en fonctions et cessation de service des fonctionnaires, prestations et états de paie, règlement des fournisseurs, droits à prestation, voyages officiels et traitement des demandes relatives, entre autres, aux indemnités pour frais d'études et aux demandes de remboursement de frais de voyage en mission. La Mission a aussi continué de faire appel à la Section de l'appui centralisé aux achats d'Entebbe pour rationaliser les services d'achat en assurant une planification conjointe des achats au niveau régional et en regroupant les achats relevant des contrats-cadres régionaux.

E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

35. Les entités des Nations Unies opérant en République démocratique du Congo ont continué de mettre en œuvre le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la période 2020-2024. La Mission y a contribué en promouvant la consolidation de la paix, le renforcement du respect des droits humains, la protection des civils, la cohésion sociale et la démocratie. De plus, le Bureau du Coordonnateur résident a coordonné l'élaboration du Plan-cadre pour la période 2025-2029 en fixant quatre priorités stratégiques, à savoir une croissance économique inclusive, une gouvernance efficace, l'état de droit et la protection des populations et enfin l'accès à des services sociaux de qualité et une gestion durable des ressources naturelles. Pour améliorer la coordination entre entités des Nations Unies, des équipes provinciales des Nations Unies ont été mises en place au Nord-Kivu, au Sud-Kivu, dans la région du Kasaï et en Ituri. La Mission et l'équipe de pays des Nations Unies ont continué de travailler ensemble pour coordonner de manière efficace l'exécution du mandat de la Mission, notamment la réalisation des priorités prévues par la résolution [2717 \(2023\)](#).

36. La MONUSCO a renforcé sa collaboration avec les autorités congolaises, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et d'autres partenaires clefs, en favorisant une planification intégrée et une programmation conjointe à l'appui de la transition. Le Groupe de travail conjoint Gouvernement-ONU pour la transition a été réactivé et s'est réuni régulièrement pour assurer la coordination entre le Gouvernement et les Nations Unies tout au long du processus de désengagement et de transition. L'équipe intégrée de transition des Nations Unies, qui réunit la Mission et l'équipe de pays des Nations Unies aux niveaux national et provincial, a tenu des réunions régulières.

37. Pour que le désengagement du Sud-Kivu se fasse de manière responsable, ordonnée et durable, et pour appuyer l'élaboration d'un plan de transition provincial, l'équipe provinciale intégrée de transition du Sud-Kivu a été relancée le 15 février

2024 ; elle réunit les autorités provinciales, la MONUSCO, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, des organisations internationales non gouvernementales et des organisations de la société civile. Quatre groupes de travail techniques ont été mis en place et ont œuvré conjointement à l'élaboration de la feuille de route provinciale pour la transition au Sud-Kivu, qui énonce les objectifs, les résultats et les mesures prioritaires nécessaires pour que le Gouvernement assume les tâches qui relevaient précédemment de la MONUSCO, consolide les acquis de la Mission et comble les lacunes liées au départ de celle-ci. L'équipe de pays et la MONUSCO ont élaboré conjointement le plan des Nations Unies pour l'appui à la transition au Sud-Kivu, qui détaille l'appui que les organismes, fonds et programmes des Nations Unies doivent apporter au Gouvernement.

38. Après la période de transition de deux ans au Tanganyika, les capacités résiduelles ont été retirées le 30 juin 2024. Bien que d'importants déficits de financement aient persisté tout au long de la mise en œuvre du plan de transition, les dispositifs d'alerte rapide ont été renforcés.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : protection des civils

Réalisation escomptée 1.1 : Renforcement de la sécurité des civils menacés physiquement par la présence de groupes armés et la violence intercommunautaire dans les zones touchées par le conflit armé

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.1.1 Augmentation du nombre de redditions négociées par les groupes armés dans le cadre du programme de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation (2021/22 : 0 ; 2022/23 : 0 ; 2023/24 : 10)

Aucune reddition n'a été négociée. Le processus de Nairobi est au point mort. L'adoption par l'Assemblée nationale d'une loi sur la constitution d'une réserve de l'armée a ouvert la voie à l'intégration de membres de groupes armés dans les forces de défense et de sécurité de l'État. La participation au Programme de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation s'en trouve affectée. La MONUSCO a continué d'appuyer les dialogues menés par les autorités provinciales avec les communautés et les groupes armés, en particulier en Ituri. Au total, 564 combattants ont participé au Programme au cours de la période considérée. Pour préparer les redditions négociées par les groupes armés, la MONUSCO a organisé un atelier visant à renforcer les capacités du personnel des programmes provincial (Sud-Kivu) et national de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation

1.1.2 Augmentation du pourcentage de problèmes de sécurité résolus à la suite d'alertes émises par des réseaux d'alerte civils (2021/22 : 60 % ; 2022/23 : 61 % ; 2023/24 : 65 %)

60 %

1.1.3 Nombre de violations graves avérées commises par des groupes armés contre des enfants pendant un conflit armé (2021/22 : 3 075 ; 2022/23 : 3 147 ; 2023/24 : 1 500)

4 136 violations graves

Le nombre plus élevé que prévu de violations est dû à la détérioration de la situation de sécurité et au conflit armé

1.1.4 Nombre d'enfants séparés des groupes armés et des forces armées (2021/22 : 1 542 ; 2022/23 : 1 400 ; 2023/24 : 1 475)

Objectif atteint (2 337 enfants séparés)

1.1.5 Nombre de déplacés (2021/22 : 4,9 millions ; 2022/23 : 6,2 millions ; 2023/24 : 2,1 millions)

7,3 millions de personnes déplacées

Ce nombre, supérieur aux prévisions, s'explique par l'augmentation de l'insécurité associée notamment à la présence du M23 et aux combats qui sont livrés au Nord-Kivu

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Mise en place de 10 équipes mixtes de protection de la population civile et conduite de 120 missions d'évaluation conjointes dans les zones touchées par le conflit armé pour évaluer et limiter les risques auxquels sont exposés les femmes, les hommes, les garçons et les filles en matière de protection et appuyer les mesures de prévention et d'intervention prises par les partenaires congolais et internationaux	4	Équipes mixtes de protection de la population civile et 76 missions d'évaluation conjointes ont été mises en place pour réaliser des évaluations et des enquêtes dans les zones où une détérioration de la sécurité a été signalée et pour stabiliser ces zones, pour évaluer la situation de sécurité liée au désengagement dans la province du Sud-Kivu, pour protéger les zones d'accueil des personnes déplacées à l'intérieur du pays et pour enquêter sur la reprise des affrontements entre les groupes armés qui cherchent à reprendre le contrôle des terres laissées vacantes à la suite du désengagement de la MONUSCO Le nombre de missions a été inférieur aux prévisions en raison des contraintes de sécurité
Organisation de 4 exercices d'entraînement sur le terrain à l'intention de 40 officiers et sous-officiers des FARDC dans les zones prioritaires du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri, l'objectif étant de soutenir le renforcement des capacités des FARDC en matière de direction, de tactiques de contre-embuscade, de mouvements de combat, d'évacuation sanitaire primaire et secondaire, d'opérations d'information, d'aménagement et de sécurité des bases et des postes gérés par les compagnies, de planification des patrouilles conjointes, d'orientation et de tactiques de guerre dans la jungle	6	Exercices d'entraînement sur le terrain ont été organisés à l'intention de 40 officiers et sous-officiers des FARDC
Maintien d'une moyenne de 35 bases opérationnelles de compagnie, 100 déploiements d'unités de combat effectués par des bataillons d'intervention rapide et 50 déploiements d'unités de combat effectués par des bataillons d'infanterie ; conduite de 200 patrouilles quotidiennes en moyenne (100 de jour et 100 de nuit) par les contingents et d'une moyenne de	35 96 50 149	Bases opérationnelles de compagnie ont été maintenues Déploiements d'unités de combat ont été effectués par des bataillons d'intervention rapide Déploiements d'unités de combat ont été effectués par des bataillons d'infanterie Patrouilles quotidiennes (dont 88 patrouilles de jour et 61 patrouilles de nuit) ont été effectuées

52 patrouilles quotidiennes conjointes avec les FARDC, l'objectif étant de protéger les civils et de réduire le nombre de violations des droits humains commises par des groupes armés ou des agents de l'État	12 Patrouilles quotidiennes ont été menées conjointement avec les FARDC Le nombre de patrouilles quotidiennes est inférieur aux prévisions en raison du retrait de la Mission du Sud-Kivu
Organisation, à l'intention des femmes et des filles associées aux groupes armés, de 120 initiatives de sensibilisation menées par des équipes de liaison féminines au Nord-Kivu, au Sud-Kivu et en Ituri au sujet des outils à utiliser à l'échelle locale aux fins de la protection des civils, du respect des droits humains et du règlement des conflits	98 Activités de sensibilisation ont été menées par des équipes de liaison mixtes
Conduite de 4 opérations au niveau des bataillons et de 48 opérations au niveau des compagnies, suivies d'une évaluation des dégâts de combat, l'objectif étant d'assurer la protection des civils et la neutralisation des groupes armés	30 Opérations ont été conduites au niveau des bataillons et 109 au niveau des compagnies
Appui à 8 opérations dirigées par les FARDC ou opérations conjointes dans les domaines du renseignement, de la reconnaissance, des tirs indirects et de la logistique, dans le strict respect de la politique de diligence voulue en matière de droits humains	15 Opérations conjointes ont été menées
Réalisation de 2 000 heures de renseignement civil et militaire, de surveillance et d'acquisition d'objectif effectuées par le système de drones aériens, l'objectif étant d'améliorer l'appréciation de la situation	2 360 Heures
Réalisation de 17 568 patrouilles de la police des Nations Unies, y compris des patrouilles conjointes avec la Police nationale congolaise (48 patrouilles par jour en moyenne, soit un total de 768 policières et policiers)	16 425 Patrouilles ont été effectuées, y compris des patrouilles conjointes avec la force et la Police nationale congolaise (45 patrouilles par jour en moyenne, soit un total de 720 policières et policiers)
Réalisation de 5 séances de sensibilisation sur les initiatives locales de lutte contre la radicalisation à l'intention de 30 responsables de la société civile et membres de la population locale, y compris des jeunes, et de 30 policiers	5 Séances de sensibilisation ont été organisées à l'intention de 33 responsables locaux, dont 7 femmes, et de 35 membres de la police nationale, dont 5 femmes
Organisation de 96 réunions du Conseil de sécurité avec la société civile et les autorités locales, notamment les forces de l'ordre, l'objectif étant de lutter contre les problèmes de sécurité	430 Réunions du Conseil de sécurité ont été organisées avec la société civile et les autorités locales, notamment les forces de l'ordre, afin de lutter contre les problèmes de sécurité

Conduite de 8 missions à l'appui du Mécanisme conjoint de vérification élargi visant à renforcer la sécurité aux frontières	10 Missions ont été effectuées
Fourniture de 2 300 escortes de missions humanitaires dans les zones touchées par le conflit armé	2 300 Escortes ont été fournies
Organisation de 60 séances de renforcement des capacités et de sensibilisation avec des représentants des femmes et des jeunes, les autorités publiques et territoriales, les chefs coutumiers, les FARDC, la Police nationale congolaise, des membres des organisations de la société civile et des membres des comités de protection locaux, l'objectif étant de renforcer la prise en compte des questions de genre dans les comités de protection locaux et les mécanismes d'alerte rapide des réseaux d'alerte locale	84 Séances visant à renforcer les mécanismes d'alerte rapide ont été organisées dans les zones où des bases militaires devaient fermer, notamment au Sud-Kivu et au Nord-Kivu (22 séances de renforcement des capacités axées sur l'implication des jeunes et des femmes dans l'appropriation des outils de protection des civils et 62 séances de sensibilisation visant à réduire la violence électorale, les menaces des groupes armés et les attaques du M23)
Conduite de 10 missions d'évaluation des mécanismes de protection en vigueur en Ituri, au Sud-Kivu et au Nord-Kivu afin de contribuer à l'élaboration d'une feuille de route pour le transfert des mécanismes aux autorités locales après le retrait de la Mission	10 Missions d'évaluation ont été menées
Organisation de 12 séances de communication à l'intention de 100 membres d'organisations de la société civile, de représentants des femmes et des jeunes et des médias locaux afin de diffuser les plans opérationnels à l'échelle nationale et provinciale relatifs au Programme national de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation et de faire connaître le programme aux participants	34 Séances de communication ont été organisées à l'intention de 4 297 personnes (50 % de femmes)
Organisation de 18 séances de formation et de tutorat à l'intention de 550 personnes afin de renforcer les moyens dont disposent les associations de femmes, les groupes de jeunes et d'autres structures locales pour participer au Programme national de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation	9 Séances de formation et de tutorat ont été organisées à l'intention de 366 personnes (52 % de femmes) Le nombre de séances a été inférieur aux prévisions en raison du retrait de la Mission du Sud-Kivu et des difficultés rencontrées par le Programme national de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation
Fourniture d'approvisionnements essentiels, notamment de vêtements, de rations, de tentes et de literie à 4 000 membres issus des groupes armés congolais en phase de démobilisation	813 Personnes ont reçu des approvisionnements essentiels Le nombre moins élevé que prévu de bénéficiaires tient à plusieurs facteurs : le fait que les membres des groupes armés n'étaient pas disposés à rejoindre le Programme national de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation à la suite de l'appel aux armes lancé par le Gouvernement contre le M23 ; la promulgation de

- la loi sur la constitution d'une réserve de l'armée ; le manque d'engagement des groupes armés en ce qui concerne les accords prévus par la feuille de route du processus de Nairobi ; l'insuffisance des ressources affectées au Programme national de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation
- Réalisation de 40 projets de lutte contre la violence de proximité pour aider les populations à réduire les niveaux de violence et à renforcer la résilience à l'échelle locale et aider les jeunes vulnérables à obtenir d'autres moyens de subsistance
- Tenue de 36 réunions mensuelles de coordination avec les coordonnateurs du Programme national de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, aux fins de la planification, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des projets menés à l'appui du programme
- Fourniture d'approvisionnements essentiels, notamment de rations, de vêtements, de tentes et de literie à 300 combattants étrangers et aux personnes à leur charge dans les centres de transit pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration
- Réfection de 5 centres de transit pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration devant servir à accueillir les combattants étrangers ayant déposé les armes et les personnes à leur charge avant leur rapatriement dans leur pays d'origine
- Organisation de réunions mensuelles avec la cellule opérationnelle du Groupe de contact et de coordination du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération aux fins du plan d'action visant à neutraliser les forces hostiles en République démocratique du Congo et dans la région
- 16 Projets de lutte contre la violence de proximité ont été exécutés
- Le nombre de projets est plus faible que prévu en raison des conditions de sécurité précaires au Nord-Kivu et en Ituri
- 150 Réunions ont été organisées avec les coordonnateurs provinciaux et les entités territoriales
- 59 Personnes ont reçu des approvisionnements essentiels, dont 32 combattants étrangers, 1 combattante étrangère et 27 personnes à leur charge, dont 15 femmes
- L'écart constaté est dû à la mobilisation des combattants des FDLR dans la lutte contre le M23, la fermeture des centres de transit pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration qu'opérait la MONUSCO au Sud-Kivu à la suite du désengagement de la Mission de la province ainsi qu'à l'absence de voie de rapatriement vers le Burundi
- 1 Centre de transit a été remis en état, 2 centres sont en cours de rénovation et 4 évaluations aux fins de la réfection de centres de transit ont été réalisées
- Le nombre de centres remis en état est plus faible que prévu en raison de la situation de sécurité résultant de la lutte continue contre le M23
- 7 Réunions ont été organisées avec la cellule opérationnelle du Groupe de contact et de coordination
- Le nombre inférieur de réunions tient au fait que la cellule opérationnelle n'a jamais été déployée dans la région comme il était prévu de le faire au départ et qu'elle ne s'est occupée que d'un seul groupe de combattants. La plupart des réunions ont porté sur la planification de cette opération de désarmement et de rapatriement

Conduite, avec les commissions de désarmement, démobilisation et réintégration des pays membres du Groupe de contact et de coordination, de 4 missions visant à suivre la réintégration des combattants rapatriés et des personnes à leur charge et à recueillir des éléments permettant d'élaborer et de produire des supports de sensibilisation à l'appui du plan d'action du Groupe

- 1 Participation à une réunion du Groupe de contact et de coordination qui s'est tenue en décembre 2023 et qui portait essentiellement sur l'élaboration d'un cadre régional global pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration

Une réunion de coordination avec la Commission rwandaise de démobilisation et de réintégration initialement prévue en décembre 2023 n'a pas eu lieu en raison des élections en République démocratique du Congo et de la détérioration des relations entre les deux pays à la suite à la crise du M23

Il n'existe pas encore de voie officielle de rapatriement vers le Burundi. La Mission appuie toutefois l'engagement qu'a pris le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs d'aider le Gouvernement burundais et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix à établir un cadre de désarmement, de démobilisation et de réintégration au Burundi

Une procédure de rapatriement est en place pour les ex-combattants ougandais, mais rares sont les combattants des ADF qui participent au processus de désarmement, de démobilisation, de réintégration, de rapatriement et de réinstallation. Les combattants des ADF qui ont été capturés ou qui se sont rendus aux FARDC ont cependant été pris en charge dans le cadre d'un mécanisme bilatéral mis en place par les FARDC et les Forces de défense populaires de l'Ouganda en collaboration avec la Fondation Bridgeway, une organisation non gouvernementale qui fournit une aide à la réhabilitation

Conduite de 600 missions ponctuelles de destruction d'engins explosifs faisant suite à des alertes émises par les populations via la ligne téléphonique gratuite dans les zones de conflit du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri

- 401 Missions ponctuelles effectuées

Le nombre est inférieur aux prévisions parce qu'il a fallu transférer des ressources pour détruire des munitions inutilisables. Il s'agissait d'une étape cruciale dans le désengagement réussi de la MONUSCO du Sud-Kivu et la facilitation d'un transfert des responsabilités aux autorités nationales. Au total, 138 tonnes de munitions inutilisables ont été détruites, ce qui a permis de réduire considérablement les risques d'explosion et d'accident

Installation de 30 panneaux d'affichage, largage de 80 000 dépliants et production de 52 épisodes de l'émission de radio « Ma Nouvelle Vie » pour encourager les ex-

- Non Aucun panneau d'affichage n'a été installé ni aucun dépliant largué en raison de la situation de sécurité et de l'incidence négative de ces mesures sur l'environnement

combattants à participer au programme de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation, et diffusion quotidienne des épisodes par Radio Okapi et les stations de radio mobiles ainsi que par des stations de radio locale avec lesquelles des partenariats ont été établis

Transformation de 3 prisons au Nord-Kivu, au Sud-Kivu et en Ituri en prisons de moyenne sécurité

Organisation de 15 réunions avec des groupes armés pour obtenir la libération de 250 enfants présents dans leurs rangs et prévenir l'enrôlement et l'utilisation d'enfants

95 Émissions de radio ont été diffusées, dont 12 entrevues sur les activités et opérations militaires clés et 83 reportages sur les manifestations et activités de la Force. En outre, 10 récits d'anciens combattants portant notamment sur la vie après la démobilisation ont été partagés sur les médias sociaux

1 Prison a été transformée. La transformation des prisons des provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri en prisons de moyenne sécurité n'a pas été mise en œuvre en raison de l'évolution des besoins, notamment en ce qui concerne la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent. Deux unités de détention pour les détenus à haut risque ou de grande valeur ont été créées et rendues opérationnelles dans les prisons de Ndolo et de Luzumu. Elles serviront d'unités d'accueil et de transit afin d'instituer, dans le cadre de la stratégie de déradicalisation, la catégorisation ainsi que certains mécanismes de sécurité et de protection

26 Réunions ont été organisées et ont permis la libération de 1 338 enfants

Réalisation escomptée 1.2 : Mise en place d'un environnement protecteur dans les zones touchées par le conflit armé

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

1.2.1 Nombre de condamnations pour violations graves des droits humains, crimes de guerre ou crimes contre l'humanité prononcées dans le respect des garanties de procédure (2021/22 : 459 ; 2022/23 : 312 ; 2023/24 : 420)

275 condamnations ont été prononcées, dont 68 concernaient des soldats des FARDC, 17 des policiers, 126 des membres de groupes armés et 64 des civils. Sur les 275 condamnations, 38 concernaient des violences sexuelles

Le nombre de condamnations a été inférieur aux prévisions en raison des reports d'audience provoqués par l'insécurité régnant au Nord-Kivu et en Ituri et du fait du retrait de la Mission du Sud-Kivu

1.2.2 Réduction du nombre de cas avérés de violations des droits humains commises par des acteurs étatiques dans les zones touchées par le conflit armé (2021/22 : 2 308 ; 2022/23 : 1 056 ; 2023/24 : 1 400)

Objectif atteint. 1 206 violations ont été commises par des acteurs étatiques dans les provinces touchées par le conflit

1.2.3 Hausse du pourcentage de Congolais ayant confiance dans la capacité des forces de sécurité de l'État de protéger la population (2021/22 : données non disponibles ; 2022/23 : données non disponibles ; 2023/24 : 70 %)

Les sondages n'ont pas été réalisés en raison des retards pris par les partenaires dans la signature du mémorandum d'accord

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Organisation, à l'intention des autorités locales et de la société civile, de 20 ateliers de renforcement des capacités et séances d'accompagnement axés sur la gouvernance locale, en particulier sur la sécurité et la protection des civils, y compris l'alerte rapide, dans 10 entités territoriales décentralisées	36	Activités ont été organisées, dont 25 ateliers de renforcement des capacités et 11 séances d'accompagnement à l'intention des autorités territoriales et des chefs traditionnels (gestion de la gouvernance participative en matière de sécurité en Ituri et renforcement des compétences en matière d'administration des entités à la suite d'un diagnostic de sécurité à Beni)
Tenue de 30 séances de sensibilisation et groupes de discussion visant à améliorer la gouvernance, la gestion, la planification et la budgétisation de la sécurité locale, menant à la création de 15 conseils locaux pour la sécurité	19	Séances de sensibilisation ont été organisées sur les thèmes suivants : a) la planification et l'évaluation conjointes de la gouvernance de la sécurité au Sud-Kivu, en Ituri et au Nord-Kivu ; b) la validation du plan local de sécurité à Kinshasa, qui a entraîné une participation accrue des jeunes et des femmes à l'établissement de secteurs prioritaires en matière de sécurité ; c) la validation d'une feuille de route pour le désengagement de la Mission du Sud-Kivu Le nombre de séances est inférieur aux prévisions en raison surtout du retrait de la Mission du Sud-Kivu
Conduite de 45 missions de suivi et d'évaluation et de 10 missions d'enquête pour recueillir des preuves des violations des droits humains et des atteintes y relatives, y compris les violences sexuelles liées au conflit, dans les zones touchées par le conflit armé	70	Missions de suivi ont été menées
Production de 20 rapports sur la situation des droits humains portant notamment sur les violences sexuelles liées au conflit, les violences fondées sur le genre et le respect des droits humains et de la liberté d'expression et de réunion pacifique	17	Missions d'enquêtes et d'établissement des faits ont été réalisées La Mission a également effectué 641 missions de suivi dans les prisons et les cellules de détention afin d'évaluer la situation des droits humains, en particulier dans le contexte des élections 17 Rapports sur la situation des droits humains ont été produits, dont 1 rapport tous les six mois et 3 rapports tous les deux mois sur la situation des droits humains, 1 rapport trimestriel sur les violences sexuelles liées aux conflits, 1 rapport annuel sur l'analyse de la situation des droits humains, et 11 analyses mensuelles sur la situation des droits humains En outre, 129 rapports quotidiens sur la situation des droits humains ont été produits. Enfin, un certain nombre de rapports et de notes sur des questions de droits humains liées aux élections ont été produits, dont 4 rapports hebdomadaires et 3 notes spéciales sur les violations des droits humains et les atteintes à ces droits liées aux conflits, les violations du droit international humanitaire, les cas d'incitation à la haine et les questions liées à l'incitation à la haine, 83 rapports sur la situation des droits humains pendant les élections et 15 rapports quotidiens liés aux élections
Organisation, à l'intention des FARDC et de la Police nationale congolaise, de 10 séances de formation sur le droit international	54	Séances de formation ont été organisées, dont 18 séances à l'intention de 1 021 officiers des

humanitaire, le droit international des droits humains, la politique de diligence voulue en matière de droits humains et les violences sexuelles liées au conflit dans les zones touchées par le conflit

Construction de 4 cellules de détention pour femmes et de 2 postes de police

Organisation de 12 séances de travail avec le (la) Conseiller(ère) spécial(e) du Chef de l'État chargé(e) des femmes, des jeunes et de la lutte contre la violence sexuelle, les FARDC et la Police nationale congolaise aux fins de l'application du communiqué commun et de son additif et des plans d'action contre la violence sexuelle

Organisation de séances bihebdomadaires de mentorat et d'accompagnement avec les autorités judiciaires dans 3 provinces, l'objectif étant de fournir des conseils techniques sur l'analyse juridique et l'analyse des affaires, la jurisprudence, les questions de procédure et l'établissement de documents à l'appui des enquêtes et des poursuites relatives aux crimes de guerre, aux crimes contre l'humanité et à d'autres violations graves des droits humains

Soutien logistique au déploiement de 20 missions d'enquête et organisation de 25 audiences foraines dans le but d'enquêter sur les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité et les autres violations graves des

FARDC, dont 213 femmes, et 36 séances à l'intention de 1 412 agents de police, dont 156 femmes

- 4 Cellules de détention pour femmes ont été construites ou sont en voie de l'être, conformément à l'Ensemble de règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus (Règles Nelson Mandela)
 - 2 Postes de police ont été construits ou sont en cours de construction
 - 16 Réunions ont été organisées, y compris :
 - a) 7 réunions avec la Coordonnatrice du service spécialisé du chef de l'État en charge de la jeunesse, de la lutte contre les violences faites à la femme et de la traite des personnes, l'objectif étant de discuter de l'élaboration d'une évaluation de la mise en œuvre du communiqué conjoint et de son addendum ainsi que de la mise en place de l'équipe créée par le Premier ministre, et d'organiser le forum consultatif conjoint sur les violences sexuelles liées aux conflits qui s'est tenu le 7 décembre 2023 à l'intention de 168 participants ;
 - b) 7 réunions avec les commissions des FARDC et de la Police nationale congolaise sur la lutte contre les violences sexuelles, l'objectif étant de discuter des moyens de collaborer à la mise en place de l'équipe et à l'application de sa feuille de route, de l'utilité des programmes de renforcement des capacités offerts par la MONUSCO et de la mise en œuvre des plans d'action visant à lutter contre les violences sexuelles ;
 - c) 2 réunions avec la Ministre du genre, famille et enfants sur la recrudescence des violences sexuelles, des violences fondées sur le genre et des violences sexuelles liées aux conflits
 - 157 Séances de mentorat et d'accompagnement ont été organisées avec les autorités judiciaires dans 3 provinces sur la rédaction de questionnaires, les commissions rogatoires nationales et internationales, les demandes adressées aux compagnies téléphoniques dans le cadre d'enquêtes, la qualification des faits, les conseils sur les mesures de protection des victimes et des témoins, et les questions de procédure juridique
 - 10 Missions d'enquête ont été déployées
 - 13 Audiences foraines ont eu lieu
- L'écart constaté s'explique par le report des missions d'enquête et des audiences foraines dans certaines

droits humains, y compris les violences sexuelles et les violations graves des droits de l'enfant, et de juger les auteurs de ces actes

Organisation de 4 réunions avec l'Auditeur général des FARDC et d'autres hauts responsables de l'appareil judiciaire aux fins de la fourniture de conseils sur les stratégies de poursuite et la hiérarchisation des affaires

Conduite de 150 évaluations des risques concernant le respect de la politique de diligence voulue en matière de droits humains dans le cadre de l'appui apporté aux forces de sécurité congolaises

Organisation de 10 réunions avec le groupe de travail technique conjoint sur les enfants et les conflits armés afin de suivre les progrès accomplis dans l'exécution du plan d'action établi par les FARDC en 2012 pour prévenir et faire cesser le recrutement et l'utilisation d'enfants

Établissement de 4 rapports trimestriels et de 1 rapport annuel décrivant les tendances, les statistiques et les analyses relatives aux violations graves des droits de l'enfant en République démocratique du Congo

Réalisation de 2 sondages (1 sondage de l'opinion publique et 1 sondage thématique) sur les questions de paix, de sécurité, de justice et de reconstruction dans l'est de la République démocratique du Congo

Organisation de 10 séances d'accompagnement et de 10 séances de restitution ainsi que de groupes de discussion sur les résultats des sondages avec les principales autorités nationales et provinciales et la société civile, l'objectif étant d'améliorer l'utilisation des résultats des sondages et de mieux comprendre les questions de protection et les mesures prises par le Gouvernement

Tenue de 80 séances de sensibilisation au respect des droits humains à l'intention de 2 000 membres de la police

localités du Nord-Kivu et de l'Ituri en raison de l'insécurité et par le désengagement de la Mission du Sud-Kivu

11 Réunions ont été organisées avec l'Auditeur général des FARDC, le premier président de la Haute Cour militaire et d'autres hautes autorités judiciaires militaires à Kinshasa, l'objectif étant de renforcer les capacités des magistrats de la justice militaire en matière de stratégies de poursuites et de hiérarchisation des affaires

391 Évaluations des risques ont été réalisées pour garantir le respect de la politique de diligence voulue en matière de droits humains (280 demandes de transport, 23 demandes liées à la formation, 16 demandes liées à des opérations conjointes et 72 autres évaluations portant notamment sur l'approvisionnement et la logistique, la fourniture de rations et les demandes de transfert de base dans le contexte du désengagement de la Mission)

11 Réunions ont été organisées avec le groupe de travail technique conjoint pour discuter de la situation des enfants dans les conflits armés et pour suivre l'exécution du plan d'action établi en 2012 par les FARDC

4 Rapports trimestriels ont été établis

1 Rapport annuel a été établi

Non Aucun sondage n'a été réalisé en raison des retards pris par les partenaires dans la signature du mémorandum d'accord

3 Séances de formation sur l'analyse des données collectées ont été organisées au niveau provincial afin d'améliorer la capacité du personnel de l'Institut national de la statistique à s'appuyer sur les données des sondages pour dialoguer avec les autorités provinciales, l'objectif étant de renforcer l'application du principe de responsabilité

En raison de la révision du questionnaire de sondage et des retards rencontrés dans l'organisation des sondages, les autres séances prévues ont été reportées

80 Séances de sensibilisation ont été organisées à l'intention de 2 050 membres de la police, dont 283 femmes

<p>Organisation, à l'intention de 200 agents des groupes mobiles d'intervention, de 4 séances de formation sur le maintien de l'ordre public et le respect des normes internationales relatives aux droits humains</p>	<p>5 Séances de formation sur le maintien de l'ordre public ont été organisées à l'intention de 350 agents</p>
<p>Formation de 100 membres des forces nationales de défense et de sécurité à la gestion des armes et des munitions</p>	<p>110 Membres des forces nationales de défense et de sécurité ont été formés</p>
<p>Installation et remise à neuf de dispositifs permettant de stocker sans risque 5 000 armes détenues par l'État dans l'est de la République démocratique du Congo</p>	<p>Oui 37 conteneurs sur 37 sites ont été convertis en 22 armureries, 14 postes de police et 1 dépôt de munitions afin de faciliter le stockage en toute sécurité de 11 452 armes appartenant à l'État et réduire ainsi le risque de détournement et d'utilisation abusive des armes. En outre, 1 360 armes ont été sécurisées au Nord-Kivu et 3 440 armes détenues par l'État ont été marquées et enregistrées en coordination avec la Commission nationale de contrôle des armes légères et de petit calibre et de réduction de la violence armée</p>
<p>Formation de 10 membres de la Commission nationale de contrôle des armes légères et de petit calibre et de réduction de la violence armée à la gestion des armes et des munitions, et présentation notamment des cadres normatifs y relatifs, des principes de planification, de contrôle et d'évaluation, des méthodes adéquates de manipulation et de stockage des armes et des munitions et des programmes de lutte contre la violence de proximité et de désarmement, de démobilisation et de réintégration</p>	<p>25 Membres de la Commission nationale de contrôle des armes légères et de petit calibre et de réduction de la violence armée ont été formés à la gestion des armes et des munitions. Deux ateliers de haut niveau et 24 séances de travail ont également été organisés en coordination avec la Commission, l'objectif étant d'élaborer le plan d'action national pour la période 2024-2028 ainsi qu'une feuille de route de mise en œuvre sur le contrôle des armes légères et de petit calibre</p>
<p>Organisation, à l'intention des membres des FARDC, de 35 séances de sensibilisation aux risques axées sur l'atténuation des risques et l'adoption de pratiques plus sûres lors de la détection, de la manipulation et de la neutralisation des engins explosifs improvisés</p>	<p>6 Séances de sensibilisation ont été organisées à l'intention de 94 officiers des FARDC et de 32 membres de la police</p> <p>L'écart constaté s'explique par l'indisponibilité du personnel des FARDC, les militaires étant déployés pour combattre le M23. En outre, 1 séance de sensibilisation aux dangers des explosifs a été dispensée à 63 civils, dont 17 femmes.</p>
<p>Organisations de missions de surveillance mensuelles dans le Nord-Kivu, le Sud-Kivu et l'Ituri, l'objectif étant d'analyser et d'évaluer les flux d'armes et de munitions à destination des groupes armés</p>	<p>13 Missions de surveillance portant sur l'origine du financement des groupes armés opérant au Nord-Kivu et en Ituri, la dynamique des groupes armés et leur armement, les réseaux de soutien des ADF et la capacité des ADF à fabriquer des engins explosifs improvisés ont été organisées</p>

Composante 2 : appui à la stabilisation et au renforcement des institutions de l'État en République démocratique du Congo ainsi qu'aux principales réformes de la gouvernance et de la sécurité

Réalisation escomptée 2.1 : Progrès accomplis dans la lutte contre les causes profondes de la violence et des conflits intercommunautaires

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.1.1 Augmentation du nombre de nouveaux accords conclus aux fins du règlement de conflits intracommunautaires et intercommunautaires, y compris de conflits fonciers (2021/22 : 4 ; 2022/23 : 4 ; 2023/24 : 6)

1 nouvel accord conclu aux fins du règlement de conflits intracommunautaires et intercommunautaires a été signé dans la province de l'Ituri et 5 accords de paix ont bénéficié de l'appui de la Mission (suivi et dialogue avec les autorités et les organisations de la société civile concernées), mais n'ont pas encore été signés

2.1.2 Hausse du nombre d'initiatives de dialogue entre le Gouvernement et les communautés touchées par le conflit pour s'attaquer aux causes profondes du conflit (2021/22 : 24 ; 2022/23 : 28 ; 2023/24 : 8)

Objectif atteint. 34 initiatives de dialogue entre le Gouvernement et les communautés touchées par le conflit ont été mises en œuvre

2.1.3 Nombre de programmes de stabilisation mis en œuvre dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri dont les priorités ont été fixées par les communautés et le Gouvernement (2021/22 : 11 ; 2022/23 : 10 ; 2023/24 : 6)

4 projets de stabilisation ont été mis en œuvre dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri. Deux projets ont été reportés en raison de la restructuration du mécanisme de financement (le Fonds de cohérence pour la stabilisation) et de retards dans la présentation des propositions de projets par les partenaires de réalisation

2.1.4 Nombre de mines certifiées par le Gouvernement dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Tanganyika (2021/22 : 156 ; 2022/23 : 71 ; 2023/24 : 100)

Aucun autre site minier n'a été certifié par le Gouvernement. La société minière Primera Gold, qui appartient en partie à l'État, n'a pas non plus effectué d'évaluation pour obtenir le statut de « mine bleue », un statut provisoire qui, contrairement à la législation en vigueur, permet à un exportateur d'exporter de l'or à partir d'un site jusqu'à ce qu'une évaluation formelle soit menée par le Gouvernement

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

Tenue de réunions hebdomadaires avec les acteurs politiques et les acteurs de la société civile pour discuter des initiatives de diplomatie préventive en vue des élections qui auront lieu en 2023 dans les zones où la MONUSCO n'est plus présente

114 Réunions ont eu lieu

Organisation de 5 séances de dialogue sur la pratique démocratique avec des dirigeants communautaires dans les provinces du Sud-Kivu, du Nord-Kivu et de l'Ituri, l'objectif étant de s'attaquer aux causes profondes des conflits entre communautés

18 Séances de dialogue ont eu lieu avec des dirigeants communautaires

Organisation de 12 réunions avec des acteurs politiques et économiques visant à prévenir et atténuer les tensions dans les zones où la MONUSCO ne mène plus d'opérations militaires, ainsi qu'à appuyer la stratégie de coordination « Unité d'action des Nations Unies »

Organisation de 75 initiatives locales de règlement des conflits visant à mettre fin aux conflits et à réduire les tensions et les violences intercommunautaires

Organisation de 2 réunions du comité directeur national du Fonds de cohérence pour la stabilisation visant à appuyer la programmation, à assurer la supervision du Fonds et à engager un dialogue stratégique sur la stabilisation

Tenue de réunions hebdomadaires avec les autorités nationales et provinciales visant à fournir un soutien technique et des conseils sur la mise en œuvre du programme de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation

Organisation de 12 réunions de coordination visant à mettre à jour la cartographie des interventions de relèvement communautaire, de stabilisation et de consolidation de la paix menées dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri

Tenue de 10 ateliers de renforcement des capacités et séances de sensibilisation auprès des autorités de police locales sur la police de proximité et le pouvoir de médiation de la police

12 Réunions de médiation organisées avec des chefs de groupes armés, des chefs traditionnels et des dirigeants communautaires ont contribué à apaiser les tensions au sein de la communauté

54 Initiatives axées sur la formation et la facilitation des commissions consultatives de règlement des conflits coutumiers ont été mises en œuvre afin de résoudre pacifiquement les conflits de pouvoir sans influence extérieure

Le nombre plus faible d'initiatives est dû au retrait de la mission du Sud-Kivu et à l'hostilité observée à l'égard de la MONUSCO à Goma et à Beni

Non Aucune réunion du comité directeur national du Fonds de cohérence pour la stabilisation n'a été organisée, le Fonds ayant été restructuré et la personne responsable de la coordination du Programme national de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation ayant changé.

30 Réunions ont eu lieu

Le nombre de réunions est inférieur aux prévisions en raison de l'indisponibilité des autorités concernées

15 Réunions de coordination ont été organisées, permettant de produire 3 cartes, dont 1 sur le rétablissement des communautés, la stabilisation et la consolidation de la paix pour le Sud-Kivu ; 1 sur l'ensemble des appuis apportés par le système des Nations Unies au Programme national de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation au Sud-Kivu, au Nord-Kivu et en Ituri ; 1 sur les interventions de stabilisation à Beni et à Lubero

14 Ateliers de renforcement des capacités (2) et séances de sensibilisation (12) sur la police de proximité et la médiation policière ont été organisés en coordination avec les autorités policières locales à l'intention de 1 325 fonctionnaires de police, dont 143 femmes

Réalisation escomptée 2.2 : Amélioration de l'accès à un espace démocratique inclusif et participation durable et effective des principaux segments de la société, notamment des femmes et des jeunes, à la vie politique

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.2.1 Nombre de projets de loi sur l'administration publique, la protection des défenseurs des droits humains et l'accès à

2 lois ont été promulguées par la présidence : 1 sur la protection et la responsabilité des défenseurs des droits humains, et 1 sur les principes fondamentaux relatifs au régime pénitentiaire. Par ailleurs, une loi fixant les modalités de l'exercice de la liberté de

l'information adoptés et mis en œuvre
(2021/22 : 2 ; 2022/23 : 6 ; 2023/24 : 4)

la presse a été ratifiée par l'Assemblée nationale le 15 décembre 2023. Les deux autres projets de loi n'ont pas été inscrits au calendrier de l'Assemblée nationale lors de la session de septembre 2023, celle-ci étant essentiellement consacrée au budget

2.2.2 Diminution du nombre de violations avérées des droits politiques et de la liberté de réunion et d'expression commises par des acteurs étatiques (2021/22 : 397 ; 2022/23 : 282 ; 2023/24 : 400)

Objectif atteint. 129 violations et atteintes liées à l'espace civique ont été documentées, ce qui représente une réduction de 28 % par rapport à l'exercice précédent. Les principaux responsables de ces violations sont la Police nationale congolaise (48 violations), d'autres agents de l'État (22 violations), les FARDC (15 violations) et la Police nationale congolaise conjointement avec l'agence nationale de renseignement (10 violations)

2.2.3 Nombre de rapports publiés par la Commission nationale des droits humains concernant les violations des droits humains commises en République démocratique du Congo (2021/22 : données non disponibles ; 2022/23 : 3 ; 2023/24 : 4)

Objectif atteint. 4 rapports ont été soumis par la Commission nationale des droits humains, comme suit : 1 communiqué de presse de la Commission nationale des droits humains appelant au respect des droits et libertés fondamentaux pendant la période électorale ; 1 rapport de la mission d'observation électorale établi par la Commission dans le cadre des élections du 20 décembre 2023 ; 1 rapport soumis par la Commission sur les violations des droits humains perpétrées dans le cadre des élections du 20 décembre 2023 ; 1 rapport contenant des propositions sur la levée du moratoire sur la peine de mort

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Tenue de réunions mensuelles avec les groupes parlementaires provinciaux sur le dialogue démocratique et le règlement des conflits au niveau provincial, l'objectif étant de réduire la violence intercommunautaire	17	Réunions ont eu lieu
Organisation de 3 réunions mensuelles avec les acteurs politiques et institutionnels, de 1 réunion mensuelle avec les acteurs de la société civile et de 1 réunion mensuelle avec des diplomates, l'objectif étant de favoriser la tenue d'élections transparentes, crédibles, inclusives et pacifiques dans le respect des délais prévus par la constitution	310	Réunions ont eu lieu
Organisation de 1 réunion avec des acteurs institutionnels et des acteurs de la société civile pour promouvoir la transparence et l'application du principe de responsabilité concernant la gestion des fonds alloués aux préparatifs électoraux	14	Réunions ont eu lieu
Lancement sur le compte Twitter de la MONUSCO de 1 campagne de promotion de la participation des femmes aux opérations électorales dans le cadre de la campagne « 16 journées de mobilisation contre la violence de genre »	Oui	1 campagne mettant en scène 7 champions masculins issus de milieux divers qui ont fait passer des messages sur la participation effective et en toute sécurité des femmes à la vie politique, et en particulier au processus électoral, a été lancée en ligne

Tenue de 2 réunions avec le Ministère des droits humains et le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication pour protéger et promouvoir l'espace démocratique, en particulier le droit de réunion pacifique et le droit à la liberté d'expression

Organisation de 2 séances de formation sur la surveillance et le signalement des violations des droits humains, à l'intention de 30 membres d'organisations non gouvernementales de défense des droits humains ainsi que de 30 membres de mouvements citoyens

Organisation de 2 séances de sensibilisation sur la mobilisation et les droits humains pertinents dans le contexte des élections, à l'intention de 30 membres du Parlement ainsi que de 30 membres de la Commission nationale des droits de l'homme

Organisation de 3 conférences-débats avec des acteurs politiques et institutionnels et des acteurs de la société civile sur les moyens de favoriser la tenue d'élections transparentes, crédibles, inclusives et pacifiques, dans le respect des délais fixés par la constitution

Tenue de 2 réunions avec les partis politiques et de 2 réunions avec les organisations de la société civile pour promouvoir une plus grande représentation des femmes, des jeunes et des populations autochtones dans les institutions, sur la base de la méritocratie et conformément aux exigences constitutionnelles en matière d'équilibre géographique

Organisation de 2 séances de formation sur les droits humains pertinents dans le contexte des élections, à l'intention de 60 membres de 2 organisations de femmes

5 Réunions ont été tenues, dont 4 réunions avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication visant à préparer un atelier sur l'élaboration d'un code de conduite contre les discours de haine et la désinformation pour les professionnels des médias, et 1 réunion avec la présidence de la Commission nationale des droits de l'homme visant à coordonner le suivi et la défense des droits humains

2 Ateliers de renforcement des capacités portant sur les principes fondamentaux de la surveillance des droits humains et les techniques d'établissement de rapports pour les organisations de la société civile ont été organisés à Beni et à Lubumbashi (pour les membres du club des droits humains dans ce dernier cas) à l'intention d'un total de 47 participants, dont 11 femmes

4 Ateliers ont été organisés, dont 1 atelier à l'intention de 25 parlementaires sur le projet de plan stratégique de la Commission des droits de l'homme de l'Assemblée nationale pour 2023-2028, et 3 ateliers de renforcement des capacités portant sur la surveillance des droits de l'homme et l'établissement de rapports dans le contexte électoral, à l'intention d'un total de 127 membres du personnel de la Commission nationale des droits de l'homme, dont 28 femmes

3 Ateliers ont été organisés à l'intention de 110 participants

54 Réunions ont eu lieu

1 Atelier sur le handicap et les élections visant à promouvoir la participation au processus électoral de 2023 des personnes handicapées, en particulier des femmes, a été organisé. Au total, l'atelier a réuni 48 participants, dont 32 femmes

L'écart constaté est dû à la situation de sécurité et à l'hostilité observée à l'égard de la MONUSCO, qui a limité les déplacements dans certaines zones

Organisation de 2 séances de sensibilisation à l'intention de 80 acteurs issus de 2 organisations de jeunes concernant la surveillance des discours de haine et la lutte contre ceux-ci

Tenue de 5 réunions de sensibilisation avec des parlementaires, des juges, des procureurs et des avocats en vue de l'adoption de lois prioritaires, notamment les propositions de loi sur la protection des défenseurs des droits humains, la proposition de loi sur l'accès à l'information, la proposition de loi contre le tribalisme, le racisme et la xénophobie, et la proposition de loi sur les manifestations pacifiques

Organisation de 3 conférences sur l'application de l'article 13 de la loi électorale et les mesures y relatives, le règlement des différends électoraux et l'observation des élections, avec des membres concernés par les opérations électorales de la Commission électorale nationale indépendante, de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO), de l'Église du Christ au Congo, de la Cour constitutionnelle, d'organisations de jeunes et de femmes, d'organisations de la société civile et de partis politiques

Tenue de réunions mensuelles avec les autorités gouvernementales aux niveaux national et provincial pour plaider en faveur d'une participation accrue des femmes et des jeunes à l'administration publique

Organisation de 2 ateliers avec des institutions nationales et de 4 ateliers avec des dirigeants provinciaux œuvrant en faveur d'une bonne gouvernance, l'objectif étant de promouvoir la participation des femmes et des jeunes aux négociations de paix, la cohabitation pacifique et la mobilisation des ressources dans le cadre des résolutions [1325 \(2000\)](#) et [2250 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité

- 2 Ateliers de sensibilisation ont été organisés, dont 1 destiné à 50 membres d'organisations de la société civile, dont 16 femmes, portant sur la lutte contre les discours de haine, et 1 destiné à 70 membres de groupes de jeunes, dont 48 femmes, portant sur les élections pacifiques et les discours de haine
- 4 Réunions ont eu lieu, dont 1 atelier à l'intention des parlementaires visant à élaborer un plan de plaidoyer sur l'adoption et la promulgation urgentes de la loi sur la protection et la responsabilité des défenseurs des droits humains ; 1 réunion sur l'organisation d'un atelier sur le thème de la surveillance du respect des droits humains par les institutions nationales des droits humains pendant les élections ; 2 séances de plaidoyer avec la Commission des droits de l'homme de l'Assemblée nationale portant sur l'application d'une approche fondée sur les droits de l'homme dans l'élaboration de son plan stratégique

L'écart constaté est dû à l'indisponibilité des parlementaires en pleine campagne électorale

Non Aucune conférence n'a été organisée. Compte tenu de l'environnement politique et de la fragmentation de la scène politique, il a été estimé que l'organisation de conférences n'était pas le moyen le plus efficace de faciliter l'application de l'article 13 de la loi électorale

En revanche, 21 présentations et réunions ont été organisées avec des acteurs politiques nationaux et locaux, des fonctionnaires de la Commission électorale nationale indépendante, des opérateurs et des organisations de la société civile

60 Réunions ont eu lieu

16 Ateliers sur la bonne gouvernance ont été organisés à l'intention de 648 participants, dont 547 femmes, pour promouvoir la participation des femmes et des jeunes aux négociations de paix, à la cohabitation pacifique et à la médiation des conflits

Tenue de 12 séances de renforcement des capacités et de mentorat à l'intention de 240 acteurs de la société civile, dont au moins 30 % de femmes, aux fins de la restructuration et de la revitalisation des organisations de la société civile qui promeuvent la gouvernance démocratique et préviennent la violence liée aux élections

Organisation de 30 séances de sensibilisation et de renforcement des capacités à l'intention de 300 membres et dirigeants des communautés locales, notamment des femmes et des jeunes dans les zones urbaines et rurales concernées, visant à promouvoir la cohésion sociale, à prévenir la violence liée aux élections et à lutter contre le sentiment d'hostilité manifesté à l'égard de la MONUSCO

Organisation de campagnes d'information multimédias et de programmes de sensibilisation à l'appui de l'exécution du mandat de la Mission par les moyens suivants : a) diffusion d'émissions 24 heures sur 24 sur Radio Okapi à l'intention de 24 millions d'auditeurs par semaine ; b) production de 52 courtes vidéos destinées à être diffusées sur les plateformes numériques de la MONUSCO ; c) exploitation et gestion des sites Web de la Mission et de Radio Okapi, enrichis quotidiennement par des articles, des récits et des photographies provenant de l'ensemble de la République démocratique du Congo ; d) diffusion d'informations fiables par l'intermédiaire des médias sociaux

Organisation de 3 séances de sensibilisation s'adressant à des étudiants et visant à promouvoir un dialogue politique sur la stabilisation, la paix et la sécurité, l'appui aux institutions nationales et le retrait progressif de la MONUSCO

6 Ateliers visant à faciliter la participation des acteurs de la société civile ont été organisés pour sensibiliser la population locale à la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité, réduire l'influence subjective des responsables politiques sur la population locale et plaider en faveur d'une forme avancée de gouvernance démocratique

Le nombre plus faible que prévu d'ateliers s'explique par le sentiment d'hostilité envers la MONUSCO

51 Séances de sensibilisation et de renforcement des capacités visant à impliquer les jeunes et les femmes dans le processus d'appui à la cohabitation pacifique et à la cohésion sociale et à réduire le sentiment d'hostilité envers la MONUSCO ont été organisées

Oui Radio Okapi a veillé à ce que le public congolais reste informé du mandat de la MONUSCO ainsi que de son désengagement grâce à la diffusion de : a) 13 bulletins d'information quotidiens ; b) 180 courtes vidéos ; c) 96 histoires sur le Web ; d) 1 093 publications sur les médias sociaux (X-Twitter, Facebook et Instagram) ; e) 24 rapports sur la désinformation et 20 rapports sur les élections ; f) 2 campagnes de médias sociaux visant à lutter contre les discours de haine et la désinformation. En novembre 2023, Radio Okapi a également lancé un nouveau reportage éducatif de 2 minutes intitulé « Les faits sont sacrés », qui vise à sensibiliser son auditoire aux dangers de la désinformation

44 Séances sur une variété de sujets ont été organisées, notamment la participation des jeunes aux élections ; le processus de paix et la prévention des conflits ; la lutte contre la criminalité et la promotion de la paix et de la sécurité ; la situation de sécurité dans les Hauts Plateaux ainsi qu'après le retrait de la MONUSCO ; la prorogation et l'application de la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité qui porte sur les jeunes et la paix et la sécurité et qui vise à renforcer la cohabitation pacifique et la sécurité sur le territoire d'Uvira

Tenue de 10 séances de sensibilisation, par l'intermédiaire de Radio Okapi, à l'intention de 200 participants issus d'organisations de femmes et de la société civile à Kinshasa, Goma, Bukavu, Bunia et Beni, l'objectif étant d'accroître l'importance accordée à l'autonomisation des femmes et de favoriser l'accès à un espace démocratique inclusif

Organisation de 4 ateliers à l'intention de 120 journalistes, dont au moins 30 % de femmes, et de 1 campagne médiatique visant à promouvoir une communication tenant compte des questions de genre et non sexiste et à améliorer la couverture médiatique des femmes en politique et dans les initiatives de paix et de sécurité

Tenue de 5 débats publics avec des représentants des jeunes sur les principes de masculinité positive et de sensibilité des citoyens aux questions de genre, dans le cadre desquels il est fait appel à des personnalités locales considérées comme des champions ou des ambassadrices de la paix

39 Séances de sensibilisation ont été organisées à l'intention de 2 063 participants provenant d'organisations de femmes et d'organisations de la société civile, dont 40 % de femmes

5 Ateliers sur la prise en compte des questions de genre dans les médias ont été organisés à l'intention de 316 participants, dont 212 femmes, l'objectif étant de lutter contre les stéréotypes et les discours sexistes et de créer dans les médias un espace sûr pour les femmes politiques, afin de favoriser leur présence dans les institutions politiques.

5 Activités ont été organisées : des ateliers de renforcement des capacités visant à promouvoir une citoyenneté responsable et une culture de la paix, conformément à la résolution 2250 (2015), à l'intention de 424 participants, dont 324 femmes, ainsi que des séances de sensibilisation des jeunes à la masculinité positive visant à lutter contre la violence fondée sur le genre

Réalisation escomptée 2.3 : Renforcement de la capacité des institutions publiques d'établir et de maintenir l'état de droit et la sécurité

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.3.1 Pourcentage d'activités prioritaires relatives au professionnalisme, à la responsabilité effective et au cadre institutionnel de la Police nationale congolaise prévues dans le plan d'action de réforme (2020-2024) qui ont été menées à bien (2021/22 : 11 % ; 2022/23 : 20 % ; 2023/24 : 50 %)

Un atelier sur l'évaluation du plan d'action quinquennal a été organisé afin d'établir des indicateurs quantifiables relatifs à sa mise en œuvre, mais aucune information n'a encore été communiquée concernant les résultats de cet atelier

2.3.2 Nombre de problèmes de sécurité dans les prisons (2021/22 : 0 ; 2022/23 : 4 ; 2023/24 : 6)

Objectif atteint. Aucun problème de sécurité n'a été rapporté en raison de la présence continue de la Mission dans les 10 prisons prioritaires et de l'appui technique, consultatif et logistique apporté aux homologues nationaux

2.3.3 Hausse du pourcentage de Congolais déclarant avoir confiance dans le système judiciaire (2021/22 : données non disponibles ; 2022/23 : données non disponibles ; 2023/24 : 36 %)

Aucune enquête n'a été réalisée au cours de la période considérée en raison des retards pris par les partenaires de réalisation. L'enquête a été réalisée au cours de l'exercice 2024/25

2.3.4 Diminution du pourcentage de personnes placées en détention provisoire dans les prisons par rapport à la population carcérale totale (2021/22 : 76 % ; 2022/23 : 75 % ; 2023/24 : 70 %)

81 %. Ce pourcentage plus élevé s'explique par une série de facteurs, notamment la lenteur des procédures judiciaires

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Organisation de réunions mensuelles avec les groupes parlementaires sur la réforme de la gouvernance et le règlement des conflits au niveau provincial	22	Réunions ont été organisées, ainsi qu'un atelier de renforcement des capacités sur la décentralisation et la gouvernance locale à Bukavu
Organisation de réunions mensuelles avec des membres du Gouvernement aux niveaux national et provincial, l'objectif étant de se concerter sur la mise en œuvre du plan de transition conjoint	12	Réunions ont été organisées avec des homologues nationaux par l'intermédiaire du secrétariat technique conjoint et ont abouti, en novembre 2023, à l'élaboration du plan de désengagement. Le secrétariat technique a assuré le suivi de l'application du plan de désengagement au Sud-Kivu et rédigé le compte rendu conjoint à l'intention du Conseil de sécurité en juin 2024. En outre, les communications régulières entre les autorités provinciales, la MONUSCO, l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres parties prenantes, encouragées par l'équipe provinciale intégrée chargée de la transition au Sud-Kivu, ont permis la rédaction de la feuille de route provinciale sur la transition
Organisation de réunions mensuelles avec des membres du Gouvernement, aux niveaux national et provincial, pour discuter de la mise en œuvre de la stratégie conjointe pour la réforme de la gouvernance des mines, des réformes foncières, de la réforme du système électoral et de la politique de développement local	7	Réunions ont eu lieu L'écart constaté est dû à l'état de siège dans le Nord-Kivu et en Ituri, les réunions sur la gouvernance étant moins susceptibles de donner des résultats
Organisation de réunions hebdomadaires avec des acteurs politiques et des parties prenantes de haut rang aux niveaux national, provincial et local visant à faciliter le dialogue et le règlement pacifique des conflits politiques et à promouvoir et favoriser le consensus sur le fonctionnement des institutions clés, notamment pour ce qui est du secteur de la sécurité, et sur l'importance de la participation des femmes à la vie politique	377	Réunions, séminaires et ateliers ont été organisés, dont 4 séminaires avec une organisation-cadre réunissant des associations de femmes qui visaient à sensibiliser les femmes à l'importance d'assumer des postes à responsabilité politique et à les encourager à le faire, et 1 atelier sur la bonne gouvernance des fonds publics, des fonds électoraux et des ressources naturelles qui mettait l'accent sur l'inclusion des femmes, des jeunes et des populations autochtones
Organisation de 1 réunion avec des acteurs politiques et institutionnels, des acteurs de la société civile et des diplomates sur l'importance et les moyens de lutter contre les discours de haine en République démocratique du Congo et dans les pays à forte diaspora congolaise et sur la promotion de l'adoption du projet de loi contre le tribalisme, le racisme et la xénophobie	35	Réunions ont eu lieu

Tenue de 3 réunions avec des membres du parlement et de 3 séances de sensibilisation avec 90 chefs religieux, représentants des autorités coutumières et acteurs politiques pour plaider en faveur de l'application du projet de loi contre le tribalisme, le racisme et la xénophobie

Organisation de 2 réunions avec des membres du parlement et de 1 séance de sensibilisation avec 50 membres d'organisations non gouvernementales pour plaider en faveur de l'application de la loi portant promotion et protection des droits des populations autochtones

Organisation de 4 ateliers à l'intention de 120 participants, dont au moins 30 % de femmes, en coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies, dans l'optique d'aider le Gouvernement à établir des liens entre action humanitaire, développement et paix dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Tanganyika

Mise en place de 1 mécanisme de suivi dans la province du Tanganyika et appui à 2 mécanismes de suivi dans les provinces du Kasai et du Kasai-Central permettant d'assurer un suivi des initiatives de prévention du conflit et de consolidation de la paix visant à empêcher la résurgence d'un conflit violent

Tenue de consultations mensuelles avec l'équipe de pays des Nations Unies, les partenaires et les parties prenantes internationales et nationales et de consultations trimestrielles avec les donateurs, les institutions financières internationales, les organisations régionales et d'autres acteurs internationaux, le but étant d'aider les autorités nationales à mettre en œuvre le plan de transition conjoint et les plans d'action provinciaux pour la transition, ainsi que de mettre en service des mécanismes de coordination aux niveaux technique et stratégique permettant de superviser et de guider les activités de mise en œuvre et de développer des initiatives de communication stratégique visant à favoriser la diffusion d'informations sur les plans

12 Réunions ont été organisées avec les chefs religieux

4 Ateliers visant à renforcer les capacités et à favoriser la promotion œcuménique de dialogues inclusifs et de processus de médiation et de cohésion sociale ont été organisés à l'intention des membres de la Communion anglicane et d'autres confessions religieuses

28 Réunions ont eu lieu

4 Ateliers ont été organisés à l'intention de 176 participants, dont 76 femmes, dans la province du Tanganyika. L'objectif était d'établir ces liens en mettant sur pied les structures nécessaires. Les ateliers portaient sur l'analyse des causes profondes et la définition d'axes stratégiques offrant des solutions durables ainsi que sur la mise au point des cadres de résultats relatifs au nexus humanitaire-développement-paix pour 2 territoires pilotes

Oui Une mission d'appui au nexus humanitaire-développement-paix a été organisée au Tanganyika et au Sud-Kivu. L'objectif était de tirer parti des retours d'expérience et des enseignements du Tanganyika, du Kasai et du Kasai Central pour revitaliser le nexus dans les provinces pilotes et préparer son opérationnalisation au Sud-Kivu

Oui Des réunions mensuelles ont été organisées avec l'équipe de pays pour informer ses membres au sujet de la transition, notamment l'application du plan de désengagement et l'élaboration du plan provincial d'appui à la transition pour le Sud-Kivu. En outre, les donateurs ont été régulièrement informés de l'exécution du plan de transition conjoint et de l'application des plans d'action provinciaux pour la transition

Tenue de consultations mensuelles avec les États membres de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération, les membres du Conseil de sécurité et d'autres partenaires diplomatiques clés, l'objectif étant de s'assurer qu'ils honorent les engagements qu'ils ont pris en faveur de la stabilisation de la République démocratique du Congo et de la stratégie commune de transition

Tenue de réunions mensuelles de coordination avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux pour favoriser une approche cohérente à l'appui des efforts nationaux en faveur de la réforme du secteur de la sécurité

Tenue de 20 consultations de haut niveau avec le Gouvernement et les autorités judiciaires militaires sur les mesures disciplinaires ou judiciaires à prendre dans 5 cas de violations commises par des responsables de haut niveau, ayant été signalés dans le cadre de la politique de diligence voulue en matière de droits humains

Tenue de 24 réunions de haut niveau avec les autorités judiciaires et des responsables du Ministère des droits humains pour promouvoir les droits humains, y compris les droits civils et politiques ; promouvoir la réconciliation nationale et les réparations pour les victimes de violations des droits humains ; demander des comptes aux auteurs présumés de violations du droit international humanitaire ou de violations des droits humains et d'atteintes à ces derniers

Formation de 1 000 agents de la Police nationale congolaise, dont 20 % de femmes, aux procédures d'enquête, à la protection des lieux de crime et aux techniques criminalistiques, compte étant tenu des questions de genre

Tenue de 1 séance de formation à l'intention de 20 agents de la police des mines, dont 20 % de femmes, sur les techniques d'enquête en matière de trafic, y compris le trafic d'armes à feu, dans le respect des

Oui Des consultations mensuelles ont été menées avec le corps diplomatique au sujet de la transition, de même que des réunions régulières et des séances d'information sur le même sujet

5 Réunions de coordination ont été organisées. L'écart constaté est dû à un changement de direction au sein de la Mission

20 Consultations de haut niveau avec la Haute Cour militaire, l'Auditeur général des FARDC et les principaux procureurs militaires ont été menées afin de plaider pour que les auteurs de violations graves des droits humains soient traduits en justice et jugés ; de fournir une expertise médico-légale pour l'examen et la préservation des éléments de preuve dans les cas de civils tués dans le camp de personnes déplacées de Mugunga et d'exhumations de fosses communes dans la province de l'Ituri ; de mener des missions d'enquête conjointes sur certaines affaires emblématiques, pour offrir notamment une expertise médico-psychologique dans les affaires de Mulombodi et de Nganza

35 Réunions de haut niveau ont été organisées (19 avec les autorités judiciaires et 16 avec le Ministère des droits humains) afin de plaider pour que les auteurs présumés de violations du droit international humanitaire répondent de leurs actes ; de transférer 2 détenus de Kananga à Kinshasa dans le cadre du procès autour de l'affaire d'assassinat d'experts de l'ONU devant la Haute Cour militaire ; d'assurer le suivi des dossiers prioritaires à Kananga ; d'élaborer un plan stratégique sur la justice transitionnelle et la mise en œuvre du mandat du Fonds national des réparations des victimes

1 022 Agents de la Police nationale congolaise, dont 160 femmes, ont été formés aux procédures d'enquête, à la protection des lieux de crime et aux techniques criminalistiques, compte étant tenu des questions de genre

1 Séance de formation a été organisée à l'intention de 20 agents de la police des mines, dont 4 femmes

normes internationales en matière de droits humains

Organisation de 4 séances de formation à l'intention de 80 agents de police sur les mesures de sûreté, les procédures d'urgence, l'exploitation des données criminalistiques et l'analyse des incidents liés aux engins explosifs improvisés, ainsi qu'en matière de détection de ces engins et des restes explosifs de guerre

Remise en état de 3 instituts de formation de la police

Tenue de 10 réunions techniques des sous-groupes du Ministère de la justice sur la justice et les droits humains aux fins de la mise en œuvre du plan d'action prioritaire de la politique nationale de réforme de la justice et de 1 réunion stratégique du comité de pilotage à l'appui du suivi de la mise en œuvre du plan d'action prioritaire pour 2021-2023

Organisation, par les comités de suivi des violations des droits humains des FARDC et de la Police nationale congolaise, de 60 réunions visant à promouvoir l'application du principe de responsabilité au sein des services de sécurité

Organisation de 5 séances de renforcement des capacités avec la Police nationale congolaise et les FARDC sur la prise en compte des questions de genre dans la protection des civils et la réforme du secteur de la sécurité

Organisation, dans 3 provinces, de séances hebdomadaires de conseils et d'encadrement à l'intention des autorités judiciaires sur le renforcement du fonctionnement de l'appareil de justice pénale, le droit à une procédure régulière et la réduction du nombre de détentions illégales

Organisation de 10 audiences foraines, l'idée étant de réduire le nombre d'affaires en instance et de lutter contre la détention illégale et prolongée

5 Séances de formation ont été organisées à l'intention de 109 agents de police, dont 27 femmes

4 Instituts de formation de la police ont été remis en état afin d'accroître les capacités des installations de formation et d'améliorer les conditions de vie des personnes en formation

8 Réunions ont eu lieu. Le comité technique du sous-groupe du Ministère de la Justice chargé de la justice et des droits humains a tenu en septembre 2023 sa première réunion depuis plus de deux ans, l'objectif étant de revitaliser le groupe. Elle a été suivie de 7 autres réunions

L'écart constaté est dû au report des réunions prévues en mai et en juin par le Ministère de la justice

57 Réunions ont eu lieu

6 Séances de renforcement des capacités sur la prise en compte des questions de genre dans la protection des civils, la réforme du secteur de la sécurité et la masculinité positive ont été organisées à l'intention de 742 personnes, dont 213 femmes

Oui Des séances hebdomadaires de conseils et d'encadrement ont été offertes aux autorités judiciaires dans 3 provinces, à la suite desquelles 284 personnes détenues ont été libérées, 551 personnes détenues illégalement dans des commissariats de police ont été libérées et 964 personnes ont été transférées de la police aux autorités judiciaires compétentes

36 Audiences foraines ont été organisées pour lutter contre la détention illégale et prolongée, y compris la détention provisoire

<p>Organisation de 8 ateliers à l'intention de 240 officiers de police judiciaire, greffiers et magistrats sur les moyens d'améliorer le fonctionnement de l'appareil de justice pénale</p>	<p>10 Ateliers ont été organisés à l'intention de 194 acteurs judiciaires, dont 16 femmes, sur les enquêtes numériques, l'analyse criminelle et les enquêtes relatives aux crimes internationaux, au terrorisme et à son financement</p>
<p>Réalisation de 3 évaluations judiciaires portant sur des tribunaux et des parquets dans 3 provinces et organisation d'ateliers de restitution sur les conclusions de ces évaluations</p>	<p>1 Inspection judiciaire de la Cour d'appel et du Bureau du Procureur général de l'Ituri a été réalisée L'écart constaté est dû à des retards administratifs dans la mise en œuvre du Programme conjoint d'appui à la réforme de la justice</p>
<p>Tenue de 15 conférences de presse relatives à la paix et à la sécurité portant sur l'appui à la Police nationale congolaise, les FARDC, le système judiciaire, les droits humains et la prise pour cible des journalistes</p>	<p>21 Conférences de presse ont eu lieu. En outre, la porte-parole a contribué à plus de 50 notes d'information à l'intention du Siège de l'ONU, a eu plus de 430 interactions avec les médias et a publié 3 articles d'opinion dans les principaux organes de presse internationaux, dont 1 sur le désengagement et la transition au Sud-Kivu</p>
<p>Organisation de 1 formation à l'intention de 80 agents pénitentiaires et 20 cadres, dont 30 femmes, sur l'administration générale des prisons et la gestion des enfants en conflit avec la loi</p>	<p>Non Aucune formation n'a été organisée en raison de retards administratifs dans la mise en œuvre du projet</p>
<p>Mise en place d'une installation de biogaz dans la prison de Makala ; creusage d'un trou de forage dans la prison de Kalemie ; fourniture d'équipements de sécurité de base dans 12 prisons prioritaires</p>	<p>Objectif partiellement atteint La mise en place de l'installation de biogaz et le creusage du trou de forage n'ont pas eu lieu en raison de la situation de sécurité dans l'est du pays</p>
<p>Fourniture d'un soutien technique, logistique et consultatif sur la gestion sûre, sécurisée et humaine des détenus, grâce à des initiatives de partage des locaux dans 7 prisons prioritaires</p>	<p>10 Prisons prioritaires ont reçu des équipements de sécurité de base, notamment des détecteurs de métal, des miroirs d'inspection de véhicules, des systèmes d'éclairage de sécurité, des extincteurs, des casques et des sifflets de sécurité</p> <p>Oui Des activités quotidiennes d'encadrement et de conseil ont été offertes au personnel pénitentiaire dans 10 prisons prioritaires, de même qu'un soutien stratégique occasionnel à l'administration pénitentiaire centrale, au moyen de :</p>
<p>Organisation de 10 séances de formation à l'intention de 200 policiers, dont 30 % de femmes, et tenue de 7 séances de formation des formateurs à l'intention de 70 policiers,</p>	<p>a) 128 séances de renforcement des capacités sur des sujets couvrant les opérations et la gestion des prisons, y compris la sécurité, l'opération des drones et la planification d'urgence à l'intention de 1 928 membres du personnel, dont 507 femmes ;</p> <p>b) 2 exercices de simulation et réunions de la cellule de renseignement pénitentiaire ;</p> <p>c) la création de centres de formation informatique</p> <p>10 Séances de formation ont été organisées à l'intention de 215 agents de police, dont 60 femmes, sur la prévention de la violence sexuelle et la protection des victimes de ce type de violence</p>

dont 20 % de femmes, au sujet de la prévention de la violence sexuelle et de la protection des victimes de violence de ce type	7	Séances de formation des formateurs ont été organisées à l'intention de 84 agents de police, dont 19 femmes
Diffusion de 12 émissions de radio sur les discours de haine et la promotion des droits humains, y compris dans le contexte des élections	60	Émissions de radio visant à lutter contre les discours de haine ont été diffusées, ainsi que 12 chroniques radio spéciales sur la lutte contre la désinformation dans le contexte des élections. Radio Okapi a créé et diffusé 12 chroniques radio dans les semaines précédant le scrutin afin de sensibiliser son public à la désinformation. Le réseau a également offert à tous les candidats à la présidence de promouvoir leurs messages sur ses ondes pendant la période électorale

Réalisation escomptée 2.4 : Prévention des violations des droits humains et des atteintes à ces droits grâce à un processus national et provincial de justice transitionnelle opérationnel

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.4.1 Augmentation du nombre de personnes interrogées sur leur perception du droit à la vérité, à la justice, aux réparations et aux garanties de non-répétition dans le cadre de consultations populaires organisées dans les provinces par le Ministère des droits humains (2021/22 : sans objet ; 2022/23 : 15 718 ; 2023/24 : 16 000)	Au total, 108 personnes ont été interrogées dans les provinces du Tanganyika et du Kasai, dont 40 femmes L'écart constaté est dû à des retards dans la tenue des consultations sur la justice transitionnelle en raison des élections et parce qu'il fallait attendre la nomination d'un nouveau Ministre ou d'une nouvelle Ministre des droits humains
2.4.2 Nombre de rapports sur les consultations tenues dans les provinces approuvés par les autorités nationales et provinciales (2021/22 : 0 ; 2022/23 : 6 ; 2023/24 : 10)	Aucun rapport n'a été publié. Les rapports qui correspondent aux 9 consultations organisées entre mars 2022 et mai 2023 ont été rédigés, mais ils doivent encore être approuvés par la nouvelle Ministre des droits humains

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations*

Organisation de 20 ateliers de sensibilisation et de renforcement des capacités à l'intention de 500 membres des autorités congolaises civiles, l'objectif étant de renforcer l'appropriation du processus de justice transitionnelle et la participation à celui-ci	Non	Aucun atelier n'a été organisé en raison des retards dus aux élections et parce qu'il fallait attendre la nomination d'un nouveau Ministre ou d'une nouvelle Ministre des droits humains. La nouvelle Ministre a été nommée en mai 2024 et des efforts sont faits pour remettre le processus sur les rails
Organisation de 20 consultations populaires sur les opinions et les attentes de la population locale concernant le droit à la vérité, à la justice, aux réparations et aux garanties de non-répétition, dans 20 provinces, l'objectif étant de soutenir le développement et la mise en œuvre du processus de justice transitionnelle aux niveaux national et provincial	16	Ateliers de sensibilisation et de renforcement des capacités ont été organisés à l'intention de 709 personnes, dont 237 femmes, ce qui a contribué à renforcer l'appropriation du processus de justice transitionnelle et la participation à celui-ci L'écart constaté est dû à l'attention portée par le Gouvernement aux élections

Réalisation escomptée 2.5 : Processus de réforme du secteur de la sécurité pris en charge par le pays, responsable et efficace

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

2.5.1 Adoption par le Gouvernement d'un plan national sur la réforme du secteur de la sécurité et de sa feuille de route correspondante (2021/22 : sans objet ; 2022/23 : 1 projet de plan ; 2023/24 : 1 plan adopté)

Aucun plan national relatif au secteur de la sécurité n'a été adopté, car le Conseil national de sécurité s'efforce encore de mobiliser les partenaires nationaux. Les activités ont par ailleurs été suspendues en raison de l'attention portée aux élections

2.5.2 Nombre de lois adoptées pour réglementer le fonctionnement des institutions de sécurité (2021/22 : sans objet ; 2022/23 : 2 ; 2023/24 : 4)

Un code de conduite et d'éthique pour les FARDC a été adopté et diffusé

L'écart constaté est essentiellement dû à l'attention portée aux élections

2.5.3 Nombre de stratégies de réforme sectorielle élaborées (2021/22 : sans objet ; 2022/23 : 2 ; 2023/24 : 4)

Un plan de réforme de la Police nationale congolaise a été réévalué

L'écart constaté est dû à l'attention portée par le Gouvernement aux élections

2.5.4 Pourcentage de femmes occupant des postes de direction dans les institutions de sécurité (2021/22 : données non disponibles ; 2022/23 : données non disponibles ; 2023/24 : 7 %)

Les données n'étaient pas disponibles lors des exercices précédents, car les institutions nationales de sécurité ne divulguaient pas ces informations

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations

Tenue de 3 dialogues consultatifs à l'intention de 120 représentants du gouvernement et membres des commissions parlementaires pour la défense et la sécurité, de la société civile, des ministères d'exécution et des institutions de sécurité, ainsi que des représentants des communautés

5 Dialogues consultatifs ont été organisés, dont 1 dialogue mené avant la réévaluation du plan de réforme de la Police, 1 atelier de haut niveau sur le rôle des membres des commissions parlementaires pour la défense et la sécurité et 3 dialogues avec des acteurs de la société civile sur la mise en œuvre de la réforme du secteur de la sécurité

Organisation de 12 séances de travail avec d'importantes parties prenantes du secteur de la sécurité et de 2 ateliers de sensibilisation à l'intention de 60 parties prenantes nationales sur la mise en œuvre du plan national de réforme du secteur de la sécurité

12 Séances de travail ont été organisées

Tenue de 5 réunions régionales avec 500 membres des communautés locales sur la stratégie de communication relative à la réforme de la Police nationale congolaise

9 Réunions régionales ayant réuni au total 630 participants ont été organisées

Organisation de 5 séances de mentorat pour les femmes dans les institutions de sécurité aux fins du renforcement des capacités de prise de décision

3 Séances de mentorat ont eu lieu
Le nombre de séances a été inférieur aux prévisions en raison de l'attention portée aux élections

Tenue de 3 réunions consultatives avec 150 membres de groupes de femmes et parties prenantes nationales sur la participation des femmes à la réforme du secteur de la sécurité

5 Réunions consultatives ayant réuni au total 400 participants ont été organisées

Organisation, par des organisations de la société civile, de 1 enquête et 1 évaluation (2 au total) sur la perception du public consacrées à la performance des institutions de sécurité dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu

Non Aucune enquête sur la perception du public n'a été réalisée, aucun partenaire n'ayant pu être trouvé

Composante 3 : appui

Réalisation escomptée 3.1 : Fourniture à la Mission, dans les meilleurs délais, de services d'appui efficaces, rationnels et responsables

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

3.1.1 Pourcentage des heures de vol approuvées qui ont été utilisées (2021/22 : 74,2 % ; 2022/23 : 48,5 % ; 2023/24 : 90 %)

44,8 %

L'écart est dû au nombre plus faible de moyens aériens présents sur le terrain en raison de retards dans l'obtention des autorisations des autorités ainsi qu'au nombre plus faible d'heures de vol effectuées compte tenu de la situation de sécurité au Nord-Kivu

3.1.2 Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2021/22 : 11,9 % ; 2022/23 : 11,5 % ; 2023/24 : 11,5 %)

12,4 %

3.1.3 Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2021/22 : 32,2 % ; 2022/23 : 32,8 % ; 2023/24 : 33 %)

Objectif atteint : 33,4 %

3.1.4 Nombre moyen de jours nécessaires au recrutement sur une liste de réserve, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats, pour les postes soumis à recrutement international (2021/22 : 67 ; 2022/23 : 60 ; 2023/24 : 60)

71 jours

3.1.5 Nombre moyen de jours nécessaires au recrutement par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection, pour les postes soumis à recrutement international (2021/22 : 230 ; 2022/23 : 120 ; 2023/24 : 120)

380 jours

L'écart observé est dû à plusieurs facteurs, notamment des retards dans la conduite des entretiens, la nécessité de refaire certaines évaluations écrites, le temps de traitement supplémentaire lorsque des candidats sont recommandés au détriment de candidates, et les clarifications demandées aux organes centraux de contrôle pour le personnel des missions

3.1.6 Note globale dans le tableau de bord d'évaluation environnementale de l'Administration (2021/22 : 83 ; 2022/23 : 84 ; 2023/24 : 84)

Objectif atteint (85)

3.1.7 Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2021/22 : 89 % ; 2022/23 : 96 % ; 2023/24 : 98 %)	Objectif atteint (98 %)
3.1.8 Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2021/22 : 90 % ; 2022/23 : 95 % ; 2023/24 : 90 %)	Objectif atteint (90 %)
3.1.9 Note globale concernant l'indice de performance en matière de gestion du matériel, sur la base de 20 indicateurs clés de résultats (2021/22 : 1 878 ; 2022/23 : 2 000 ; 2023/24 : 2 000)	1 780 L'écart observé est dû à des retards dans le traitement des notifications de comptabilisation en pertes qui se sont accumulées en raison du retrait de la Mission du Sud-Kivu
3.1.10 Écart par rapport au plan de gestion de la demande : quantités prévues, commandes passées en temps voulu, délais de livraison (2021/22 : 1,2 % ; 2022/23 : 1,8 % ; 2023/24 : 20 %)	Objectif atteint (4,4 %)
3.1.11 Pourcentage, au 30 juin, de membres des contingents dont l'hébergement est fourni par l'ONU et est conforme aux normes, comme prévu dans les mémorandums d'accord (2021/22 : 61,6 % ; 2022/23 : 55,4 % ; 2023/24 : 83 %)	68 % L'écart observé est dû à la situation de sécurité au Nord-Kivu, la Mission n'ayant pas pu mettre en œuvre plusieurs projets d'amélioration de l'hébergement
3.1.12 Respect par les fournisseurs des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2021/22 : 89,5 % ; 2022/23 : 93 % ; 2023/24 : 98 %)	Objectif atteint (98 %)

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
------------------------	--	---------------------

Amélioration des services

Exécution du plan d'action environnemental de la Mission, conformément à la stratégie environnementale

Oui

Appui à la mise en œuvre de la stratégie et du plan détaillé de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Oui

Audit, contrôle des risques et conformité

Application des 12 recommandations du BSCI devant être mises en œuvre avant la fin

23 Recommandations du BSCI ont été appliquées et classées

de l'année (31 décembre) et des 5 recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes au cours d'exercices budgétaires antérieurs et acceptées par l'administration

5 Recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes au cours d'exercices antérieurs ont été considérées par le Comité comme étant appliquées et ont été classées

Transports aériens

Exploitation et entretien de 38 aéronefs (8 avions et 30 hélicoptères) et de 3 drones

34 Aéronefs (8 avions et 26 hélicoptères) ont été exploités et entretenus

3 Drones ont été exploités et entretenus

L'écart constaté dans le nombre d'appareils est imputable à des retards dans le remplacement des hélicoptères de manœuvre et des hélicoptères armés

Fourniture de 16 184 heures de vol (5 909 par des prestataires privés et 10 275 par des prestataires militaires) pour tous les services (transport de passagers, fret, opérations de patrouille et d'observation, missions de recherche et de sauvetage et évacuations sanitaires primaires et secondaires)

7 254 Heures de vol ont été exécutées (4 653 par des prestataires commerciaux et 2 601 par des prestataires militaires)

L'écart observé est imputable au nombre plus faible de moyens aériens au sol en raison des retards dans le remplacement des hélicoptères de manœuvre et des hélicoptères armés, ainsi qu'au nombre plus faible d'heures de vol effectuées compte tenu de la situation de sécurité au Nord-Kivu

Contrôle du respect des normes de sécurité aérienne pour 38 appareils, ainsi que pour 6 aérodromes et 50 sites d'atterrissage

Les normes de sécurité aérienne ont été contrôlées pour :

34 Appareils

6 Aérodromes

40 Sites d'atterrissage (moyenne)

Le nombre plus faible de sites d'atterrissage est dû au retrait de la Mission du Sud-Kivu et à la réduction de la présence de la force

Budget, finances et communication de l'information

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et comptables concernant un budget de 1 078,2 millions de dollars

1 064,4 Millions de dollars (budget approuvé)

Établissement de la version définitive des états financiers annuels de la Mission, conformément aux Normes comptables internationales du secteur public et aux Règlement financier et règles de gestion financière de l'ONU

Oui

Services relatifs au personnel civil

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à 2 460 civils (593

2 386 Membres du personnel civil (effectif moyen)

587 Personnes recrutées sur le plan international (effectif moyen)

<p>agents recrutés sur le plan international, 1 504 agents recrutés sur le plan national, 57 titulaires d'emplois de temporaire et 306 Volontaires des Nations Unies), notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance</p> <p>Organisation d'activités de formation dans la zone de la Mission (bénéficiaires : 2 828 membres du personnel civil) et appui à la formation organisée à l'extérieur de la zone de la Mission (bénéficiaires : 229 membres du personnel civil)</p> <p>Appui au traitement de demandes d'autorisation de voyage présentées par des membres du personnel civil : 4 055 demandes de voyage dans la zone de la Mission et 236 demandes en dehors de la zone de la Mission à des fins autres que la formation, et 543 demandes à des fins de formation</p>	<p>1 442 Personnes recrutées sur le plan national, dont 172 administrateurs et 1 270 agents des services généraux (effectif moyen)</p> <p>51 Titulaires d'emplois de temporaire (effectif moyen)</p> <p>306 Volontaires des Nations Unies, dont 28 recrutés sur le plan national (effectif moyen)</p> <p>6 803 Membres du personnel civil ont été formés dans la zone de la Mission</p> <p>54 Membres du personnel civil ont reçu un appui à la formation organisée à l'extérieur de la zone de la Mission</p> <p>L'écart observé s'explique par l'utilisation accrue de la formation en ligne et par l'annulation de certains cours de formation</p> <p>2 305 Demandes de voyage dans la zone de la Mission à des fins autres que la formation ont été traitées</p> <p>L'écart constaté est dû aux restrictions de voyage entraînées par la situation en matière de sécurité dans l'est du pays</p> <p>238 Demandes de voyage en dehors de la zone de la Mission à des fins autres que la formation ont été traitées</p> <p>337 Demandes de voyage à des fins de formation présentées par des membres du personnel civil ont été traitées</p> <p>L'écart observé s'explique par l'utilisation accrue de la formation en ligne et par l'annulation de certains cours de formation dans l'est du pays en raison des conditions de sécurité</p>
---	---

Services d'ingénierie et de gestion des installations et des infrastructures

<p>Services d'entretien et de réparation portant sur 103 installations de la Mission réparties sur 8 sites</p> <p>Construction et entretien de 250 kilomètres de route, de 10 ponceaux et de 8 ponts, de 6 aérodromes et de 56 héliports</p> <p>Exploitation et entretien de 658 groupes électrogènes appartenant à l'ONU et de 5 871 panneaux et centrales solaires, en plus des contrats souscrits auprès de fournisseurs locaux d'électricité</p>	<p>103 Installations de la Mission réparties sur 8 sites ont été entretenues et réparées</p> <p>240 Kilomètres de routes, 10 ponceaux, 6 ponts, 4 aérodromes et 56 héliports ont été construits ou entretenus</p> <p>596 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU ont été exploités et entretenus</p> <p>6 237 Panneaux et centrales solaires ont été exploités et entretenus</p>
--	---

Exploitation et entretien d'installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux appartenant à l'ONU (39 stations de traitement des eaux usées réparties sur 6 sites, 24 stations de traitement et de purification de l'eau réparties sur 6 sites et 6 stations d'embouteillage réparties sur 6 sites)	Objectif partiellement atteint	Des installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux appartenant à l'ONU (36 stations de traitement des eaux usées réparties sur 6 sites, 20 stations de traitement et de purification de l'eau réparties sur 6 sites et 6 stations d'embouteillage réparties sur 4 sites) ont été exploitées et entretenues
Fourniture de services de gestion des déchets, y compris de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides, sur 8 sites	Oui	
Fourniture de services de nettoyage, d'entretien des périmètres et de lutte phytosanitaire sur 8 sites	Oui	
Services technologiques		
Fourniture de 5 166 radios portatives, de 1 815 radios mobiles pour véhicules et de 188 radios fixes, ainsi que de l'appui y afférent	4 172	Radios portatives ainsi que l'appui y afférent ont été fournis
	1 756	Radios mobiles pour véhicules ainsi que l'appui y afférent ont été fournis
	171	Radios fixes ainsi que l'appui y afférent ont été fournis
Exploitation et entretien de 70 stations de radio FM et de 9 studios de production	41	Stations de radio FM ont été exploitées et entretenues L'écart observé dans le nombre de stations tient au démantèlement des émetteurs existant en double à la suite de l'intégration de Radio Bana Okapi dans la programmation de Radio Okapi
	9	Studios de production radiophonique ont été exploités et entretenus
	35	Microterminaux VSAT ont été exploités et entretenus
Exploitation et maintenance d'un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et d'échange de données, comprenant notamment 40 microterminaux VSAT et 130 liaisons hertziennes, et fourniture d'abonnements à des services de téléphonie satellitaire et mobile	101	Liaisons hertziennes ont été exploitées et entretenues L'écart observé dans le nombre de liaisons hertziennes tient au retrait de la Mission du Sud-Kivu, où les liaisons ont été récupérées et mises hors service
	3 966	Ordinateurs, avec services d'appui connexes, ont été fournis
Fourniture de 3 616 ordinateurs et de 724 imprimantes pour un effectif moyen de 3 675 utilisateurs civils et en tenue, ainsi que de 1 394 appareils et 28 imprimantes permettant aux membres des contingents de travailler sur le terrain, et fourniture de services d'appui connexes et de services communs	612	Imprimantes et une assistance y relative ont été fournies à des utilisateurs civils et en tenue
	1 394	Ordinateurs, avec services d'appui connexes, ont été fournis aux fins de la connectivité du personnel des contingents et à l'appui d'autres services communs
	28	Imprimantes, avec services d'appui connexes, ont été fournies aux fins de la connectivité du personnel des contingents et à l'appui d'autres services communs

Fourniture de services d'assistance et de maintenance pour 23 réseaux locaux et 40 réseaux étendus dans 43 sites

21 Réseaux locaux et 40 réseaux étendus ont bénéficié de services d'assistance et de maintenance dans 41 sites

Analyse de données géospatiales portant sur une surface de 32 170 km², mise à jour des couches topographiques et thématiques et production de 69 cartes

Oui Des activités d'analyse de données géospatiales portant sur une surface de 32 170 km², de mise à jour des couches topographiques et thématiques et de production de 161 cartes ont été menées

Gestion du carburant

Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 24,2 millions de litres de carburant (13,5 millions pour les opérations aériennes, 3,6 millions pour les transports terrestres et 7,1 millions pour les groupes électrogènes et d'autres équipements) et de lubrifiants dans 36 points de distribution en République démocratique du Congo et 2 points de distribution en Ouganda

20,8 Millions de litres de carburant (7,4 millions pour les opérations aériennes, 3,5 millions pour les transports terrestres et 9,9 millions pour les groupes électrogènes et d'autres équipements) ont été fournis et stockés dans 31 points de distribution en République démocratique du Congo et 2 points de distribution en Ouganda

Services médicaux

Exploitation et entretien d'installations médicales appartenant à l'ONU (7 unités médicales ou dispensaires de niveau I et 1 unité médicale de base) et fourniture d'un appui aux installations médicales appartenant aux contingents (37 unités médicales de niveau I, 2 hôpitaux de niveau II et 1 hôpital de niveau III, 5 équipes d'évacuation sanitaire aérienne et 1 module de chirurgie mobile léger) dans 9 sites, et gestion d'arrangements contractuels avec 7 hôpitaux ou centres de consultation

Oui Des installations médicales appartenant à l'ONU (7 unités médicales ou dispensaires de niveau I et 1 unité médicale de base) ont été exploitées et entretenues et des installations médicales appartenant aux contingents (37 unités médicales de niveau I, 2 hôpitaux de niveau II et 1 hôpital de niveau III, 5 équipes d'évacuation sanitaire aérienne et 1 module de chirurgie mobile léger) dans 9 sites ont bénéficié d'un appui. Des arrangements contractuels ont été gérés avec 7 hôpitaux ou centres de consultation

Gestion de dispositifs d'évacuation sanitaire vers 9 installations médicales (2 de niveau II, 5 de niveau III et 2 de niveau IV) dans 4 sites à l'intérieur de la zone de la Mission et 2 sites à l'extérieur de cette zone

Oui Des dispositifs d'évacuation sanitaire vers 9 installations médicales (2 installations de niveau II, 5 de niveau III et 2 de niveau IV) ont été gérés dans 4 sites à l'intérieur de la zone de la Mission et 2 sites à l'extérieur de cette zone

Gestion de la chaîne d'approvisionnement

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, d'un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs pour l'achat de biens et de produits de base d'un montant estimé à 300,6 millions de dollars

Oui Une aide à la planification et à la recherche de fournisseurs pour l'achat de biens et de produits de base d'un montant estimatif de 257,7 millions de dollars a été apportée, dans les limites des pouvoirs délégués

Réception, gestion et distribution de 36 500 tonnes de marchandises dans la zone de la Mission

63 713 Tonnes de marchandises ont été reçues, gérées et distribuées dans la zone de la Mission

Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 329,0 millions de

Oui Dans la limite des pouvoirs délégués, des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur était inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 405 millions de dollars, ont été

dollars, et communication de l'information y relative

gérés et comptabilisés, et l'information y relative a été communiquée

Services relatifs au personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement de 15 194 militaires et policiers (149 observateurs militaires, 359 officiers d'état-major, 12 866 membres des contingents, 410 membres de la police des Nations Unies et 1 410 membres d'unités de police constituées) et de 58 membres du personnel fourni par des gouvernements

14 234 Militaires et policiers (effectif moyen)
 146 Observateurs militaires (effectif moyen)
 343 Officiers d'état-major (effectif moyen)
 12 116 Membres des contingents (effectif moyen)
 365 Membres de la police des Nations Unies (effectif moyen)
 1 219 Membres d'unités de police constituées (effectif moyen)
 45 Membres du personnel fourni par des gouvernements (effectif moyen)

Inspection et vérification du matériel majeur appartenant aux contingents et contrôle du respect des normes relatives au soutien logistique autonome, et établissement de rapports à ce sujet, pour 50 unités militaires et unités de police constituées réparties dans 60 sites

Oui L'inspection et la vérification du matériel majeur appartenant aux contingents, le contrôle du respect des normes relatives au soutien logistique autonome et l'établissement de rapports à ce sujet ont été effectués pour 50 unités militaires et unités de police constituées réparties dans 54 sites

Fourniture et stockage de rations, y compris de combat, et d'eau pour un effectif moyen de 14 276 membres de contingents et d'unités de police constituées

13 335 La fourniture et le stockage de rations, y compris de combat, et d'eau ont été assurés pour un effectif moyen de 13 335 membres de contingents et d'unités de police constituées

Aide au traitement des demandes de remboursement et droits à prestation pour un effectif moyen de 15 194 militaires et policiers et 58 membres du personnel fourni par des gouvernements

Une aide au traitement des demandes de remboursement et droits à prestation a été fournie pour un effectif moyen de :

14 189 Militaires et policiers
 45 Membres du personnel fourni par des gouvernements

Appui au traitement de 1 093 demandes de voyage dans la zone de la mission, de 13 demandes de voyage en dehors de celle-ci à des fins autres que la formation et de 100 demandes de voyage à des fins de formation

Un appui a été fourni pour le traitement de :
 637 Demandes de voyage dans la zone de la Mission
 L'écart constaté dans le nombre de demandes de voyage dans la zone de la Mission s'explique par le retrait de la Mission du Sud-Kivu
 146 Demandes de voyage en dehors de la zone de la Mission à des fins autres que la formation
 169 Demandes de voyage à des fins de formation

Gestion des véhicules et services de transport terrestre

Exploitation et entretien de 1 520 véhicules appartenant à l'ONU (898 véhicules légers, 214 véhicules à usage spécial, 32 ambulances, 38 véhicules blindés, 207 autres véhicules spécialisés et 131 remorques et accessoires) et de 3 133 véhicules

1 466 Véhicules appartenant à l'ONU (805 véhicules légers, 262 véhicules à usage spécial, 29 ambulances, 41 véhicules blindés, 206 autres véhicules spécialisés et 123 remorques) ont été exploités et entretenus
 3 018 Véhicules appartenant aux contingents ont été exploités et entretenus

appartenant aux contingents, et exploitation de 7 ateliers et installations de réparation

5 Ateliers d'entretien et de réparation du matériel ont été exploités

L'écart constaté dans le nombre d'ateliers exploités s'explique par le retrait de la Mission du Sud-Kivu

Mise à disposition de moyens de transport et d'un service quotidien de navette pour un effectif moyen de 920 membres du personnel des Nations Unies en République démocratique du Congo, ainsi que d'un service de navette assuré 5 jours par semaine pour un effectif moyen de 280 membres du personnel des Nations Unies à Entebbe

Oui Des moyens de transport et un service quotidien de navette pour un effectif moyen de 1 748 membres du personnel des Nations Unies en République démocratique du Congo ont été mis à disposition, de même qu'un service de navette assuré 5 jours par semaine pour un effectif moyen de 280 membres du personnel des Nations Unies à Entebbe

Déontologie et discipline

Exécution d'un programme de sensibilisation aux Normes de conduite des Nations Unies à l'intention de 17 712 militaires, policiers et membres du personnel civil et de 70 contractants (activités de suivi et recommandation de mesures correctives)

Oui Des séances de formation et des programmes de sensibilisation à la conduite et à la discipline ont été organisés à l'intention de 26 906 membres du personnel

Facilitation de l'accès des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles aux partenaires compétents, notamment au Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et au Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), auprès desquels elles peuvent bénéficier, si nécessaire, d'une assistance médicale, psychologique et judiciaire, en étroite coordination avec la Défenseuse des droits des victimes

Oui L'accès de 72 victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles au FNUAP et de 47 enfants nés de ces actes à l'UNICEF a été facilité

Mise en œuvre d'une campagne locale de sensibilisation des collectivités, reposant sur 20 activités de sensibilisation et la distribution de supports d'information à 6 000 personnes concernées, avec le soutien actif des réseaux locaux de dépôt et de traitement des plaintes, des coordonnateurs désignés, de Radio Okapi et des stations de radio locales

20 Séances de sensibilisation des collectivités menées à l'intention de 3 461 personnes en collaboration avec les coordonnateurs désignés des mécanismes locaux de dépôt et de traitement des plaintes

L'écart observé dans le nombre de participants tient à la situation de sécurité dans l'est du pays

Évaluation de toutes les allégations de faute signalées, y compris les cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles, vérification des allégations lorsqu'il existe des indices convaincants et renvoi des affaires aux instances d'enquête appropriées pour action

Oui La Mission a évalué en temps voulu toutes les allégations de faute qui lui ont été signalées, y compris les cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles, et les a rapidement renvoyées aux instances d'enquête appropriées

Organisation de 1 séance de formation sur les moyens de prévention, le traitement des plaintes et l'orientation des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles, à l'intention du personnel des 43 mécanismes locaux de dépôt et de traitement des plaintes

1 Séance de formation a été organisée à l'intention du personnel de 38 mécanismes locaux de dépôt et de traitement des plaintes et de 198 coordonnateurs chargés de ces questions

rendus opérationnels et des
40 coordonnateurs chargés de ces questions

VIH/sida

- | | |
|---|---|
| Exploitation et gestion de 5 centres de consultation et de dépistage volontaires et confidentiels du VIH à l'intention de l'ensemble du personnel de la Mission | 5 Centres de consultation et de dépistage volontaires et confidentiels du VIH ont été exploités et gérés |
| Organisation de 12 séances d'information sur la promotion de la santé et les maladies infectieuses à l'intention de 200 membres civils du personnel de la Mission | 12 Séances d'information sur la promotion de la santé et les maladies infectieuses ont été organisées à l'intention de 203 membres civils du personnel de la Mission |
| Conduite de 200 programmes de sensibilisation à grande échelle sur 3 maladies non transmissibles et 4 maladies infectieuses épidémiques à l'intention de 10 000 militaires et policiers | 201 Séances de sensibilisation à grande échelle sur 3 maladies non transmissibles et 4 maladies infectieuses épidémiques ont été menées à l'intention de 10 037 militaires et policiers |
| Organisation de 12 stages de remise à niveau à l'intention de 800 militaires et de 6 stages de formation par les pairs dans 4 sites de la Mission à l'intention de 90 militaires et policiers | 12 Stages de remise à niveau ont été organisés à l'intention de 1 528 membres du personnel militaire, ainsi que 4 stages de formation par les pairs à l'intention de 90 membres du personnel de la Mission

L'écart observé dans le nombre de stages de formation par les pairs s'explique par le retrait de la Mission du Sud-Kivu |
| Organisation de 1 atelier sur les services de consultation et de dépistage volontaires et confidentiels à l'intention de 15 conseillers sur le VIH, et de 1 atelier sur la prophylaxie postexposition à l'intention de 15 responsables de cures prophylactiques | 1 Atelier sur les services de consultation et de dépistage volontaires et confidentiels a été organisé à l'intention de 16 conseillers sur le VIH

1 Atelier sur la prophylaxie postexposition a été organisé à l'intention de 15 membres du personnel en tenue |
| Organisation, chaque trimestre, dans différents sites de la Mission, d'une campagne de promotion des services de consultation et de dépistage volontaires et confidentiels | 16 Campagnes de promotion des services de consultation et de dépistage volontaires et confidentiels ont été menées dans différents sites de la Mission |
| Prestation de services de consultation et de dépistage volontaires et confidentiels à 5 000 membres du personnel de la Mission | Oui Des services de consultation et de dépistage volontaires et confidentiels ont été fournis à 4 092 membres du personnel de la Mission |
| Organisation, auprès des bataillons, de 12 missions mobiles fournissant des services de consultation et de dépistage volontaires et confidentiels | 12 Missions mobiles fournissant des services de consultation et de dépistage volontaires et confidentiels ont été organisées auprès des bataillons |
| Réalisation de 1 étude visant à déterminer les effets des activités prescrites et à orienter la poursuite de leur mise en œuvre | 1 Étude a été réalisée |

Sécurité

- | | |
|--|-----|
| Prestation de services de sécurité 24 heures sur 24 dans la zone de la Mission | Oui |
|--|-----|

Prestation de services de protection rapprochée 24 heures sur 24 aux responsables de la Mission et aux visiteurs de haut rang, et conduite d'opérations d'extraction et de sauvetage, selon que de besoin	Oui
Fourniture de services de lutte incendie et de sauvetage 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans les locaux et les résidences du personnel des Nations Unies à Kinshasa et à Goma ; conduite de 30 exercices d'évacuation incendie à l'échelle de la Mission ; formation de 1 000 membres du personnel à la sécurité incendie et à l'utilisation des extincteurs	<p>Oui Des services de lutte incendie et de sauvetage ont été fournis 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, dans les locaux et les résidences du personnel des Nations Unies à Kinshasa et à Goma</p> <p>24 Exercices d'évacuation incendie ont été menés à l'échelle de la Mission</p> <p>L'écart dans le nombre d'exercices s'explique par le retrait de la Mission du Sud-Kivu</p>
Établissement de 1 200 rapports d'enquête complets sur les accidents de la route, le vol de biens appartenant à la MONUSCO ou les dommages causés à ces biens, les cambriolages, les pertes et tout autre incident concernant le personnel, les locaux ou les biens de l'ONU	<p>1 160 Membres du personnel ont reçu une formation de base à la sécurité incendie</p> <p>1 172 Rapports d'enquête complets ont été établis</p>
Organisation de stages de formation à l'intention de 20 agents de sécurité recrutés sur le plan international sur les armes à feu et de 500 membres du personnel sur la sécurité et la sûreté en mission	<p>8 Agents de sécurité recrutés sur le plan international ont reçu une formation sur les armes à feu</p> <p>L'écart observé dans le nombre de personnes formées est dû à la situation de sécurité dans l'est du pays</p>
Élaboration de 30 documents sur la gestion des risques de sécurité ; 360 rapports quotidiens sur la sécurité des Nations Unies ; 4 justifications de la prime de danger ; 22 plans de sécurité avec annexes ; 4 notes d'information sur le pays ; 50 comptes rendus d'incidents de sécurité ; 20 évaluations ponctuelles des risques de sécurité ; 10 évaluations personnelles des risques ; 20 documents sur le concept général d'opérations de sécurité ; 30 enquêtes sur la sûreté et la sécurité des installations	<p>469 Membres du personnel ont reçu une formation sur la sécurité et la sûreté en mission</p> <p>La Mission a élaboré :</p> <p>31 Documents sur la gestion des risques de sécurité</p> <p>270 Rapports quotidiens sur la sécurité des Nations Unies</p> <p>L'écart observé dans le nombre de rapports s'explique par le retrait de la Mission du Sud-Kivu</p> <p>4 Justifications de la prime de danger</p> <p>24 Plans de sécurité avec annexes</p> <p>12 Notes d'information sur le pays</p> <p>32 Comptes rendus d'incidents de sécurité</p> <p>L'écart observé dans le nombre de comptes rendus s'explique par le retrait de la Mission du Sud-Kivu</p>
	<p>72 Évaluations ponctuelles des risques de sécurité</p> <p>14 Évaluations personnelles des risques</p> <p>39 Documents sur le concept général d'opérations de sécurité</p>

	38	Enquêtes sur la sûreté et la sécurité des installations
Évaluation des conditions de sécurité dans 720 sites de la Mission et inspections des lieux de résidence	957	Évaluations des conditions de sécurité ont été réalisées dans toute la Mission (inspections des lieux de résidence comprises)
Actualisation des données de géolocalisation de toutes les installations de l'ONU et téléchargement sur le site du Réseau d'information des responsables de la sécurité des Nations Unies	Oui	Les données de géolocalisation de toutes les installations de l'ONU ont été actualisées et téléchargées sur le site du Réseau d'information des responsables de la sécurité des Nations Unies
Établissement de 40 000 cartes d'identité pour le personnel civil et militaire	49 505	Cartes d'identité du personnel civil et militaire ont été établies
Contrôle de 50 000 passagers dans les aéroports de la MONUSCO	50 914	Passagers ont été contrôlés dans l'ensemble de la Mission

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024.)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	30 344,4	28 554,0	1 790,4	5,9
Contingents	428 525,1	412 789,4	15 735,7	3,7
Police des Nations Unies	23 996,6	21 128,3	2 868,3	12,0
Unités de police constituées	55 777,2	43 619,9	12 157,3	21,8
Total partiel	538 643,3	506 091,6	32 551,7	6,0
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	140 525,2	151 899,9	(11 374,7)	(8,1)
Administrateurs recrutés sur le plan national	25 574,1	22 335,5	3 238,6	12,7
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	62 563,5	60 795,5	1 768,0	2,8
Volontaires des Nations Unies	21 858,3	24 532,7	(2 674,4)	(12,2)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	4 344,8	4 710,8	(366,0)	(8,4)
Personnel fourni par des gouvernements	3 341,8	2 546,4	795,4	23,8
Total partiel	258 207,7	266 820,8	(8 613,1)	(3,3)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants et services de consultants	516,9	492,0	24,9	4,8
Voyages officiels	4 897,2	4 472,5	424,7	8,7
Installations et infrastructures	49 573,1	57 375,9	(7 802,8)	(15,7)
Transports terrestres	8 582,3	10 045,4	(1 463,1)	(17,0)
Opérations aériennes	115 684,7	66 970,5	48 714,2	42,1
Opérations maritimes ou fluviales	910,0	1 392,7	(482,7)	(53,0)
Communications et informatique	41 022,7	44 004,8	(2 982,1)	(7,3)
Santé	1 973,5	1 143,5	830,0	42,1
Matériel spécial	—	—	—	—
Fournitures, services et matériel divers	43 091,8	40 437,2	2 654,6	6,2
Projets à effet rapide	1 250,0	1 112,0	138,0	11,0
Total partiel	267 502,2	227 446,5	40 055,7	15,0
Montant brut	1 064 353,2	1 000 358,9	63 994,3	6,0
Recettes provenant des contributions du personnel	27 329,1	28 612,2	(1 283,1)	(4,7)
Montant net	1 037 024,1	971 746,7	65 277,4	6,3
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	—	—	—	—
Total	1 064 353,2	1 000 358,9	63 994,3	6,0

B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant alloué		
	Répartition initiale du montant approuvé	Montants réaffectés	Répartition révisée
I. Militaires et personnel de police	538 643,3	–	538 643,3
II. Personnel civil	258 207,7	8 669,9	266 877,6
III. Dépenses opérationnelles	267 502,2	(8 669,9)	258 832,3
Total	1 064 353,2	–	1 064 353,2
Pourcentage de réaffectations			0,8

39. La réaffectation des fonds à la catégorie II (personnel civil) tient principalement au paiement des indemnités de départ et de la prime de rapatriement aux membres du personnel dont les postes ont été supprimés en raison du retrait de la Mission du Sud-Kivu, au fait que le coefficient d'ajustement moyen effectif a été plus élevé que celui qui avait été retenu dans le budget pour calculer l'indemnité de poste et au fait que, pour les Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international, le taux de vacance effectif moyen a été inférieur aux prévisions.

40. Il a été possible de réaffecter des fonds de la catégorie III (dépenses opérationnelles) parce que les dépenses afférentes aux opérations aériennes ont été inférieures aux prévisions, la Mission ayant déployé moins de moyens aériens qu'escompté et effectué moins d'heures de vol que prévu compte tenu de la situation de sécurité au Nord-Kivu.

C. Annulation d'engagements d'exercices antérieurs

41. Les engagements d'exercices antérieurs qui ont été annulés pour 2021/22 à 2023/24 sont indiqués ci-après.

Évolution des annulations d'engagements d'exercices antérieurs

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant		
	2021/22	2022/23	2023/24
Militaires et personnel de police	6 726,1	4 662,6	9 880,1
Personnel civil	88,1	2 381,5	3,2
Dépenses opérationnelles	11 339,8	15 498,5	9 175,3
Total	18 154,0	22 542,6	19 058,6

Note : Les montants correspondent au total des engagements se rapportant à des biens livrés ou des services fournis au cours d'exercices antérieurs qui ont été annulés à l'issue de la période de 12 mois suivant la fin de l'exercice concerné et à la fin d'un délai supplémentaire de quatre ans lorsqu'il s'agissait d'engagements envers des pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police.

D. Gains d'efficacité

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Gain d'efficacité estimé</i>	<i>Mesure prise</i>	<i>Gain obtenu</i>	<i>Écart</i>
Installations et infrastructures	210,0	Réduction de la consommation de carburant des groupes électrogènes (170 000 litres) grâce à l'installation de parcs photovoltaïques à Bunia et à Beni	–	(210,0)
Installations et infrastructures	–	Réduction de la consommation de carburant grâce à la mise en œuvre du projet hydroélectrique à Beni	80,0	80,0
Installations et infrastructures	–	Réduction de la consommation d'électricité grâce à l'installation de lampes à diodes électroluminescentes (LED) ainsi que de climatiseurs et de systèmes d'alimentation électrique non interruptible plus efficaces	311,8	311,8
Communications et informatique	–	Réduction du coût des services par satellite grâce à l'exploitation d'un réseau privé virtuel (VPN) dynamique, qui dirige les transmissions radio TETRA vers le fournisseur d'accès à Internet	337,5	337,5
Communications et informatique	–	Déploiement d'un logiciel collaboratif doté de fonctionnalités de communication audio intégrées, ce qui a permis de mettre hors service le système d'autocommutateur privé sans avoir à le remplacer	157,5	157,5
Total	210,0		886,8	676,8

42. L'installation de parcs photovoltaïques à Bunia et Beni n'a pas pu être achevée au cours de l'exercice en raison de retards de livraison des fournitures nécessaires. Cependant, des gains d'efficacité ont été réalisés : réduction de la consommation d'électricité, de la consommation de carburant et des émissions de dioxyde de carbone, réduction de l'acquisition de véhicules et réduction des dépenses en services informatiques et services de communication.

E. Autres produits et ajustements, et avances internes

1. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produits des placements	10 447,1
Produits divers ou accessoires ^a	3 690,4
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	19 058,6
Total	33 196,1

^a Ventilation des produits divers ou accessoires : remboursement de dépenses afférentes à l'exercice précédent (258 400 dollars), produits non utilisables devant être portés au crédit des États Membres et provenant de fonds de recouvrement de coûts liés aux opérations de maintien de la paix qui étaient auparavant considérés comme des produits utilisables se rapportant à des exercices antérieurs (2 178 800 dollars), et produits divers (1 253 200 dollars).

2. Avances internes

43. En raison des problèmes de liquidités rencontrés par d'autres missions de maintien de la paix en activité, la Mission a accordé les prêts suivants :

(En millions de dollars des États-Unis)

<i>Date</i>	<i>Mission emprunteuse</i>	<i>Montant</i>
31 juillet 2023	BANUS (9,7), FISNUA (3,7), MINUSS (10,3)	23,7
31 août 2023	BANUS (9,7), FISNUA (3,7), MINUSS (10,3)	23,7
30 juin 2024	MINURSO (2,5), MINUK (0,8), MINUSCA (35,3)	38,6

Abréviations : BANUS = Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie ; FISNUA = Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei ; MINUK = Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo ; MINURSO = Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental ; MINUSCA = Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine ; MINUSS = Mission des Nations Unies au Soudan du Sud.

F. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	64 788,5
Unités de police constituées	9 236,7
Total partiel	74 025,2
Soutien logistique autonome	
Contingents	58 791,1
Unités de police constituées	4 767,1
Total partiel	63 558,2
Total	137 583,4

G. Activités de fond et activités relatives aux programmes

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant approuvé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Écart</i>	<i>Réalisations escomptées</i>
Services de détection des mines et de déminage	3 568,2	3 664,4	(96,2)	1.1
État de droit	2 460,3	2 398,3	62,0	2.3
Promotion et protection des droits humains	605,5	402,2	203,3	1.2, 2.1
Projets de stabilisation des communautés	91,5	436,5	(345,0)	1.1
Consolidation de la paix	511,5	24,0	487,5	1.1
Renforcement de la confiance dans les institutions chargées de la sécurité	611,3	674,4	(63,1)	1.2
Lutte contre la violence au sein de la collectivité	2 226,0	1 564,4	661,6	1.1
Désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement	1 556,2	662,8	893,4	1.1
Femmes et paix et sécurité	399,2	553,8	(154,6)	2.2
Réforme du secteur de la sécurité	1 214,4	671,3	543,1	2.5
Gestion des armes légères et de petit calibre	800,0	800,0	–	1.2
Régime de sanctions	800,0	818,4	(18,4)	1.2
Total	14 844,1	12 670,5	2 173,6	–

44. La sous-utilisation des crédits s'explique par l'instabilité de la situation de sécurité dans l'est de la République démocratique du Congo et les restrictions aux déplacements qui en ont découlé après que les groupes armés ont pris le contrôle de territoires plus vastes, ce qui a empêché la Mission de mener à bien des programmes de promotion des droits humains, de consolidation de la paix et d'aide transitoire à la réinsertion. L'application de programmes de réforme conjoints dans le domaine de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité a également pris du retard, le nouveau gouvernement ayant prêté serment le 12 juin 2024. Enfin, l'intensification des hostilités dans le Nord-Kivu a perturbé les activités de désarmement, de démobilisation, de réintégration et de rapatriement ainsi que le processus de paix de Nairobi.

H. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut des forces ^a	15 737,0
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	15 737,0

^a Contributions correspondant à la valeur locative des terrains et des bâtiments, aux redevances aéroportuaires, aux droits d'atterrissage, aux frais d'utilisation de fréquences radio et au coût de l'immatriculation des véhicules.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	1 790,4	5,9 %

45. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) le taux de vacance effectif moyen (25,9 %) a été supérieur à celui retenu dans le budget approuvé (23 %) ; b) le nombre de voyages effectués à des fins de relève a été inférieur à celui prévu ; c) le coût moyen des voyages liés au déploiement, à la relève et au rapatriement a été inférieur aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Contingents	15 735,7	3,7 %

46. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) le taux de vacance effectif moyen (10,3 %) a été supérieur au taux approuvé (4,7 %) ; b) les frais de transport des rations ont été inférieurs aux prévisions, qui étaient basées sur le contrat en vigueur au moment de l'établissement du budget ; c) les frais de remboursement du matériel appartenant aux contingents ont été moins élevés que prévu du fait du retrait de la Mission du Sud-Kivu.

47. La sous-utilisation des crédits a été contrebalancée en partie par un dépassement de crédits au titre du rapatriement du matériel appartenant aux contingents à la suite du retrait de la Mission du Sud-Kivu.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	2 868,3	12,0 %

48. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) le taux de vacance effectif moyen (38,2 %) a été supérieur à celui retenu dans le budget approuvé (30,6 %) et b) le nombre de voyages effectués à des fins de relève a été inférieur à celui prévu.

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	12 157,3	21,8 %

49. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) le taux de vacance effectif moyen (13,5 %) a été supérieur au taux approuvé (0 %) ; b) les frais de transport des rations ont été inférieurs aux prévisions, qui étaient basées sur le contrat en vigueur au moment de l'établissement du budget ; c) il n'a pas été nécessaire d'acheter des boîtes de rations vu le niveau des stocks ; d) les frais de remboursement du matériel appartenant aux contingents ont été moins élevés que prévu du fait du retrait de la Mission du Sud-Kivu ; e) les dépenses de fret liées au déploiement de matériel appartenant aux contingents ont été moins élevées que prévu, en raison de retards pris dans le déploiement du matériel de 180 membres supplémentaires d'unités de police constituées et de la suspension du renouvellement du matériel appartenant aux contingents compte tenu des incertitudes concernant la situation de la Mission.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(11 374,7)	(8,1 %)

50. Le dépassement de crédits tient principalement aux facteurs suivants : a) le paiement des indemnités de départ et de la prime de rapatriement aux membres du personnel dont les postes ont été supprimés à la suite du retrait de la Mission du Sud-Kivu ; b) le fait que le coefficient d'ajustement moyen appliqué aux fins du calcul de l'indemnité de poste (61,3 %) a été supérieur à celui retenu dans le budget approuvé (59,7 %) ; c) un taux moyen de contribution du personnel plus élevé que prévu.

	<i>Écart</i>	
Administrateurs recrutés sur le plan national	3 238,6	12,7 %

51. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au fait que le taux de vacance effectif moyen (14,0 %) a été supérieur au taux approuvé (8,3 %).

	<i>Écart</i>	
Agents des services généraux	1 768,0	2,8 %

52. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au fait que le taux de vacance effectif moyen (9,8 %) a été supérieur à celui retenu dans le budget approuvé (6,4 %).

53. La sous-utilisation de crédits a été partiellement contrebalancée par : a) le paiement des indemnités de départ et des jours de congé annuel non pris aux membres du personnel dont les postes ont été supprimés à la suite du retrait de la Mission du Sud-Kivu ; b) le versement des arriérés au titre du sursalaire de nuit correspondant à des exercices antérieurs ; c) le paiement de la prime de danger au personnel de la Mission qui s'est rendu au Sud-Kivu pour participer au retrait de la Mission.

	<i>Écart</i>	
Volontaires des Nations Unies	(2 674,4)	(12,2 %)

54. Le dépassement de crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) le taux de vacance effectif moyen (4,5 %) a été inférieur au taux approuvé (6,1 %) ; b) le montant de l'indemnité de subsistance des Volontaires et le coefficient d'ajustement servant au calcul de l'indemnité de poste ont été plus élevés que prévu ; c) le nombre de demandes de remboursement émises au titre de la sécurité résidentielle a été plus élevé que prévu ; d) le montant versé au titre des indemnités forfaitaires de départ a été plus élevé que prévu en raison du retrait de la Mission du Sud-Kivu ; e) les dépenses relatives aux voyages en congé de détente ont été supérieures aux prévisions.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(366,0)	(8,4 %)

55. Le dépassement de crédits tient principalement aux facteurs suivants : a) le paiement des indemnités de départ et des jours de congé annuel non pris aux membres du personnel dont les postes ont été supprimés à la suite du retrait de la Mission du Sud-Kivu ; b) la création de huit emplois de temporaire (autre que pour les réunions) à des fins opérationnelles essentielles dans la Section déontologie et discipline (4) et le Groupe du soutien psychosocial (3), ainsi qu'au Bureau de la spécialiste hors classe des droits des victimes (1).

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	795,4	23,8 %

56. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au fait que le taux de vacance effectif moyen (50 %) a été supérieur à celui retenu dans le budget approuvé (35,6 %).

	<i>Écart</i>	
Voyages officiels	424,7	8,7 %

57. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement à l'annulation de certains voyages dans l'est de la République démocratique du Congo en raison de la situation de sécurité et du retrait de la Mission du Sud-Kivu.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(7 802,8)	(15,7 %)

58. Le dépassement de crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) le nombre de demandes de remboursement émises au titre de la sécurité résidentielle pour le personnel en tenue a été plus élevé que prévu ; b) des installations préfabriquées, des gabions et des barrières de protection supplémentaires ont été installés pour améliorer les conditions de vie des militaires et du personnel de police, renforcer les clôtures compte tenu de la situation de sécurité dans l'est du pays et améliorer les capacités d'hébergement destinées aux femmes conformément aux recommandations formulées dans le cadre de l'Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix ; c) la quantité de carburant achetée (9,9 millions de litres) et le prix d'achat moyen par litre (1,410 dollar) ont été supérieurs aux prévisions (6,8 millions de litres à 1,094 dollar par litre) ; d) l'achat de 1 023 installations solaires a permis d'augmenter la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique de la Mission et de réduire la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre ; e) l'achat de modules de contrôle des groupes électrogènes a permis d'augmenter l'efficacité de la production d'énergie.

59. Le dépassement de crédits a été partiellement compensé par l'arrêt de tous les projets de construction au Sud-Kivu.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	(1 463,1)	(17,0 %)

60. Le dépassement de crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) l'acquisition de matériel de manutention à l'appui des mouvements de personnel et de fret pendant le retrait de la Mission du Sud-Kivu, sachant que ce matériel sera également nécessaire lors des phases suivantes du désengagement de la Mission et b) un prix moyen du carburant plus élevé que prévu (1,410 dollar par litre contre 1,094 dollar par litre).

61. Le dépassement de crédits a été partiellement compensé par : a) une sous-utilisation des crédits au titre des pièces détachées en raison du nombre inférieur de véhicules utilisés à la suite du retrait de la Mission du Sud-Kivu ainsi que de niveaux de stocks suffisants et b) des dépenses d'exploitation et de maintenance liées aux carburants ainsi qu'une consommation de carburant inférieurs aux prévisions, le parc de véhicules étant plus réduit.

	<i>Écart</i>	
Opérations aériennes	48 714,2	42,1 %

62. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) le non-déploiement de quatre hélicoptères Mi-8 et le retard pris dans le déploiement de trois hélicoptères de manœuvre armés Mi-17 en raison de retards dans l'obtention des autorisations auprès des autorités ; b) un nombre d'heures de vol inférieur aux prévisions du fait de la situation de sécurité au Nord-Kivu ; c) le remplacement d'un L-382 par un DHC-8 à moindre coût et un nombre d'heures de vol inférieur aux prévisions en raison du retard de déploiement du DHC-8 ; d) une consommation de carburant inférieure aux prévisions (7,4 millions de litres contre 13,5 millions de litres) en raison du nombre inférieur d'heures de vol ; e) la fermeture de cinq points de distribution du fait du retrait de la Mission du Sud-Kivu.

	<i>Écart</i>	
Opérations maritimes ou fluviales	(482,7)	(53,0 %)

63. Le dépassement de crédits s'explique comme suit : a) l'acquisition de conteneurs maritimes supplémentaires pour le transport d'installations préfabriquées, de gabions et de barrières de protection dans le cadre du programme d'amélioration des conditions de vie des militaires et du personnel de police et b) des dépenses supérieures aux prévisions au titre des conteneurs.

	<i>Écart</i>	
Communications et informatique	(2 982,1)	(7,3 %)

64. Le dépassement de crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) deux systèmes antidrones et d'accessoires permettant de détecter, de suivre et de perturber les drones aériens tactiques ont été acquis pour protéger le personnel civil et en tenue dans les zones touchées par le conflit ; b) des terminaux Starlink ont été déployés pendant les élections de 2023 en raison de l'instabilité des conditions de sécurité ; c) la capacité du système à satellites O3B a été améliorée à Goma et à Kinshasa afin de régler les problèmes de saturation et de basculement ; d) les frais d'installation et de maintenance des pare-feux ont été supérieurs aux prévisions ; e) le nombre de cartes produites a été plus élevé que prévu ; f) des documents essentiels à la Mission ont dû être archivés pendant le retrait du Sud-Kivu.

65. Le dépassement de crédits a été partiellement compensé par la sous-utilisation des crédits prévus au titre des activités de sensibilisation en raison du retrait de la Mission du Sud-Kivu et de la montée de l'hostilité envers la MONUSCO au Nord-Kivu.

	<i>Écart</i>	
Santé	830,0	42,1 %

66. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) les retards pris dans la procédure d'achat, qui tiennent à la présentation de soumissions incomplètes ayant retardé l'évaluation technique et à l'adoption de nouvelles procédures d'achat pour le matériel médical et b) le retrait de la Mission du Sud-Kivu et la redistribution des fournitures provenant du Sud-Kivu dans d'autres lieux.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	2 654,6	6,2 %

67. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au fait que la Mission a recouru davantage à ses propres moyens aux fins du transport de matériel appartenant à l'ONU et aux contingents dans la zone de la mission.

	<i>Écart</i>	
Projets à effet rapide	138,0	11,0 %

68. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au fait que la Mission a mis en œuvre moins de projets que prévu au Sud-Kivu en raison de son retrait de la province, ainsi qu'à Kalemie du fait du retrait des capacités résiduelles.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

69. En ce qui concerne le financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024, soit 63 994 300 dollars ;

b) se prononce sur l'affectation des produits divers de l'exercice clos le 30 juin 2024, soit 33 196 100 dollars [produits des placements (10 447 100 dollars), produits divers ou accessoires (3 690 400 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (19 058 600 dollars)].

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 76/274 et 78/301 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée

A. Assemblée générale

Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général

(Résolution 76/274)

Décision ou demande

Mesures prises

Prie de nouveau le Secrétaire général de veiller à ce que les missions aient la latitude voulue pour utiliser les fonds consacrés aux activités relatives aux programmes et à ce qu'elles rendent compte de l'emploi qu'elles en font, conformément aux directives et compte tenu du contexte dans lequel elles évoluent, et le prie d'améliorer encore l'application du principe de responsabilité et la transparence en faisant figurer, dans ses prochains projets de budget et dans les rapports sur l'exécution du budget, des renseignements détaillés sur les activités des missions relatives aux programmes, y compris les dépenses et le montant proposé par catégorie pour les « autres » activités relatives aux programmes et des renseignements sur la façon dont ces activités ont contribué à l'exécution des mandats, sur les liens existant entre les activités et les mandats, sur les entités de réalisation, sur la mise en place par les missions des contrôles voulus, sur les partenariats noués avec les gouvernements hôtes, la société civile et les organisations régionales et sous-régionales pour mener les activités relatives aux programmes et sur l'impact de ces partenariats, selon qu'il conviendra (par. 81).

La MONUSCO s'assure que ses activités ont un lien direct avec les priorités fixées dans son mandat, notamment les initiatives de réforme institutionnelle dans les domaines de l'état de droit, de la police et des droits humains, au moyen de consultations avec les autorités nationales et les parties prenantes aux niveaux national et provincial.

Dans le cadre du plan de désengagement complet (S/2023/904), et comme indiqué dans la résolution 2717 (2023) du Conseil de sécurité, la Mission et le Gouvernement de la République démocratique du Congo sont convenus des priorités devant guider les activités relatives aux programmes.

Des équipes intégrées chargées de la transition dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu ont été créées pour faciliter le transfert des tâches aux institutions de la République démocratique du Congo. Les consultations et les mécanismes de coordination ont permis de déterminer les besoins de financement des activités relatives aux programmes à l'appui du retrait progressif et du transfert des tâches aux autorités du pays, en étroite collaboration avec les organismes, fonds et programmes des Nations Unies.

On trouvera aux paragraphes 24 et 44 du présent rapport et dans le document complémentaire de plus amples renseignements sur les activités relatives aux programmes entreprises par la Mission, y compris la manière dont ces activités ont contribué à l'exécution du mandat de la Mission et la façon dont celle-ci s'est associée à d'autres entités pour les mener à bien.

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Questions concernant les opérations de maintien de la paix en général

(A/76/760 et résolution 76/274 de l'Assemblée générale)

Demande ou recommandation

Le Comité consultatif est favorable à la coopération entre missions, mais constate que l'on ne dispose toujours pas d'informations claires et transparentes sur les domaines de coopération et les modalités de financement et compte que des informations plus complètes sur les domaines de coopération entre missions, notamment sur la comptabilisation par les missions d'origine et les missions d'accueil des ressources y afférentes, seront présentées dans les prochains rapports d'ensemble et dans les rapports sur l'exécution du budget des missions concernées (par. 77).

Mesures prises

Les cadres opérationnels et les cadres de financement dont est dotée la Mission sont propices à la coopération entre missions : ils intègrent un mécanisme de comptabilisation des ressources et de recouvrement de fonds et précisent les responsabilités de chaque partie ainsi que le niveau et la portée des services échangés. Parmi ces cadres figure l'accord de niveau de service entre la Mission et le Centre de services régional d'Entebbe, qui comprend un catalogue des coûts pour tous les services fournis par la Mission. Lors de l'exercice 2023/24, la Mission a recouvré 1 468 646 dollars auprès du Centre de services régional sur la base de cet accord, montant réaffecté au fonds de recouvrement de coûts liés aux opérations de maintien de la paix. Les accords conclus au niveau opérationnel visant à appuyer les travaux des bureaux des coordonnateurs résidents en République démocratique du Congo et en Ouganda comptent aussi parmi les cadres en question. La Mission fournit également des services et un appui, dûment comptabilisé, au Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs. Les opérations aériennes font aussi l'objet d'une coopération entre missions. La Mission a ainsi conclu un mémorandum d'accord avec le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale afin de faciliter, moyennant recouvrement des coûts, les trajets de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la République démocratique du Congo et Chef de la MONUSCO et de pouvoir faire appel aux services du Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie en matière d'approvisionnement en carburant et de manutention au sol pour les vols d'évacuation sanitaire organisés par la Mission à destination de Nairobi. Ces services sont remboursés en conséquence.

Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo

(A/78/744/Add.9 et résolution 78/301 de l'Assemblée générale)

Demande ou recommandation

Le Comité consultatif se félicite que la Mission applique les enseignements tirés de l'expérience d'autres missions dont le mandat est en train de s'achever, ou s'est déjà achevé, et attend avec intérêt des informations à ce sujet dans les prochains rapports sur la MONUSCO. Il compte que les préparatifs d'un plan de cession des actifs commenceront sans tarder, comprendront des demandes de dons anticipées et des mesures d'atténuation de la perte d'actifs, et seront progressivement mis en œuvre tout au long de la transition et du désengagement de la MONUSCO, de telle sorte que la Mission soit bien préparée pour un processus de cession ordonné et efficace, en particulier si des mesures devaient être prises dans des délais très courts, comme cela a été le cas pour d'autres missions (voir également A/77/767/Add.8, par. 33). Il espère que des informations précises sur les différents aspects du bilan des activités de la MONUSCO figureront dans de prochains rapports (par. 29).

Le Comité consultatif espère que la MONUSCO continuera de s'employer à prévenir la mésinformation et la désinformation et à y réagir, et que des informations à ce sujet seront fournies dans les prochains rapports de la Mission (par. 33).

Mesures prises

La Mission s'engage à veiller à ce que des plans de cession des actifs soient élaborés et tiennent compte des enseignements tirés de l'expérience d'autres missions et de bureaux qui ont déjà fermé. La Mission a mis en place une équipe spéciale chargée de la réduction des moyens afin d'évaluer les stocks et notamment de déceler les stocks excédentaires ou obsolètes. L'une des méthodes de cession a consisté à laisser les biens et le matériel sur place, à la demande des organismes publics, de sorte qu'ils puissent continuer de servir à la population ou aux administrations locales. La Mission laisse ainsi son empreinte en améliorant les infrastructures et les services publics. Les organismes, fonds et programmes des Nations Unies qui en ont fait la demande ont également récupéré certains biens, conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière. Grâce à l'intervention précoce de l'équipe spéciale chargée de la réduction des moyens, une approche rigoureuse a été appliquée lors de l'élaboration du plan de cession, ce qui a permis de déterminer rapidement les biens et le matériel utiles et de valeur à redéployer ailleurs à des fins opérationnelles. Dans les quelques cas où c'était possible, des ventes ont eu lieu.

La MONUSCO a révisé son plan de communication stratégique en mettant l'accent sur la lutte contre la mésinformation et la désinformation afin de prévenir et de contrer l'hostilité envers la MONUSCO et l'ONU et d'y faire face. Elle a notamment collaboré activement avec le Gouvernement dans le cadre du processus électoral et de son désengagement. À cet égard, elle a mis en place un système de surveillance et d'analyse de la mésinformation et de la désinformation diffusées sur les médias sociaux.

La Mission a entrepris un certain nombre d'initiatives, notamment la correction des informations fallacieuses par des groupes de vérification des faits et des journalistes, l'organisation de campagnes publiques ou la diffusion des messages au public sur l'impact de la désinformation, le lancement sur Radio Okapi d'un programme de sensibilisation du public aux dangers de la désinformation, et la diffusion sur les plateformes numériques de messages d'avertissement visant à anticiper la propagation d'informations préjudiciables. Des informations et des programmes

stratégiques ont été diffusés sur Radio Okapi et sur 200 radios locales partenaires.

Les médias traditionnels internationaux, nationaux et locaux ainsi que les nouveaux médias ont, dans des communiqués et des éditoriaux et à l'occasion de conférences de presse, largement couvert les activités de la Mission, notamment sur les questions liées à l'exécution du mandat, à la situation de sécurité et au processus de désengagement.

Des visites sur le terrain ont été organisées à l'intention de journalistes internationaux et nationaux avec des représentants des autorités nationales et provinciales. La porte-parole de la Mission a dialogué avec les journalistes sur des questions variées afin de communiquer des messages clés et de situer les faits dans leur contexte pour éviter les interprétations erronées. De nombreuses séances de sensibilisation ont été organisées et ont réuni plus de 1 000 personnes influentes, notamment des groupes de jeunes et de femmes et des représentants de médias locaux.

Plus de 20 groupes de messagerie instantanée ont été créés pour contribuer à la diffusion d'informations correctes. Un nouveau canal de messagerie instantané a été lancé et comptait 150 000 abonnés à la fin de l'exercice. En conséquence, la Mission reçoit davantage de réactions positives et de soutien de la part du Gouvernement et des acteurs de la société civile.

Le Comité consultatif espère que, tout en veillant à ce que les victimes soient protégées et qu'une assistance leur soit apportée, la MONUSCO continuera de s'employer à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles et à amener les auteurs de tels actes à rendre des comptes, et que des informations à ce sujet seront communiquées dans de prochains rapports (par. 35).

La MONUSCO s'engage pleinement à lutter contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. À cet effet, elle adopte une approche globale qui repose sur les initiatives clés suivantes.

Stratégies de prévention : la MONUSCO a organisé des programmes de formation à l'intention de tous les membres du personnel pour les sensibiliser à l'exploitation et aux atteintes sexuelles. Ces programmes soulignent l'importance de la politique de tolérance zéro de l'ONU sur la question. La MONUSCO a augmenté la fréquence de ses estimations des risques et de ses activités de formation, les faisant passer de deux à quatre fois par an. L'application des recommandations fait l'objet d'un suivi régulier.

Mesures de responsabilité : la MONUSCO a mis en place des mécanismes permettant de renvoyer les allégations de faute vers le BSCI et les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police pour qu'ils mènent l'enquête. Tous les hauts fonctionnaires de la MONUSCO ont signé avec la

chef un contrat de mission attestant leur engagement en matière de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, lequel est évalué dans le cadre du contrat.

Services de soutien aux victimes : la MONUSCO fait de la protection des victimes et du soutien à celles-ci une priorité en leur donnant accès à des soins médicaux, à des services d'appui psychosocial et à une assistance juridique. Elle travaille en étroite collaboration avec divers partenaires pour créer des espaces sûrs où les victimes peuvent signaler des faits et recevoir un appui. À cette fin, elle coopère avec les organismes, fonds et programmes dans le cadre du réseau de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et par l'intermédiaire du Bureau du Coordonnateur spécial chargé d'améliorer l'action des Nations Unies face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles.

Collaboration avec les parties prenantes : la MONUSCO collabore activement avec diverses parties prenantes afin de renforcer son action et de créer un environnement favorable aux victimes.
